

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. SEPTEMBRE

1785.

TOME CLXX



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. SEPTEMBRE.

1785.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'administration des finances de la France, par Mr. Necker. Geneve 1785. & se trouve à Liege, chez Lemarié, & à Luxembourg, chez l'imprimeur du Journal. 3 vol. in-12.

Quelque jugement qu'on porte de cet ouvrage devenu si célèbre en peu de tems, il faut reconnoître qu'il est fort au-dessus des idées défavantageuses que l'on en avoit conçues d'abord. Il paroît bien que certains admirateurs enthousiastes ne connoissoient pas ses

Journal hist. & litt.

principes, lorsque prétendant seconder ses vues, ils fabriquoient des systêmes de destruction qui eussent porté le désordre dans toutes les classes de la société *. Certainement M^r. N. n'a jamais eu des vues de ce genre, ou s'il les avoit adoptées pour quelque tems, des réflexions plus mûres les lui ont fait abandonner. Je n'ai garde d'entrer dans les discussions qu'exigeroit l'examen de ses observations sur les finances. Un objet si vaste m'entraîneroit dans une carrière qui seroit languir des occupations qui tiennent plus étroitement à la tâche que je remplis & présenteroit plus d'une fois des détails délicats sur lesquels il seroit hazardeux de prononcer. Je me bornerai à quelques passages d'un intérêt général, où l'on découvre l'observateur juste & profond : tel que le suivant, sur un des grands ressorts des gouvernemens doux & loiaux. " La plupart des étrangers, par des motifs différens, ont peine à se faire une juste idée de l'autorité qu'exerce en France l'opinion publique : ils comprennent difficilement ce que c'est qu'une puissance invisible, qui sans trésors, sans garde & sans armée, donne des loix à la ville, à la cour, & jusques dans le palais des Rois. Cependant rien n'est plus vrai, rien n'est plus remarquable; & l'on cessera peut-être de s'en étonner, si l'on réfléchit sur ce qui doit résulter de l'esprit de société, lorsque cet esprit regne dans toute sa force au milieu d'une nation sensible, qui aime également à juger & à paroître, qui n'est

* 15 Janv.
1783. p. 108.
15 Janv.
1785. p. 153.

1. Septembre 1785.

5

„ ni distraite par des intérêts politiques, ni
„ affoiblie par le despotisme, ni subjuguée
„ par des passions trop bouillantes. . . Ah !
„ sentons le prix d'une autorité si salutaire :
„ rallions-nous pour la défendre contre ceux
„ qu'elle importune & qui voudroient la dé-
„ truire. Elle seule arrête encore les funestes
„ progrès de l'indifférence; elle seule, au
„ milieu d'un siècle dépravé, fait encore
„ entendre sa voix, & semble y tenir *les*
„ *grands jours* & comme les assises de l'hon-
„ neur. Je dirai davantage; c'est l'ascendant
„ de l'opinion publique, qui souvent, plus
„ qu'aucune autre considération, oppose des
„ obstacles en France aux abus de l'autorité.
„ Oui, c'est uniquement cette opinion &
„ l'estime qu'on en fait encore, qui con-
„ servent à la nation une sorte d'influence,
„ en lui confiant le pouvoir de récompen-
„ ser ou de punir par la louange ou par le
„ mépris. Que si jamais cette opinion étoit
„ absolument dédaignée, que si jamais elle
„ s'affoiblissoit d'elle-même, la liberté peut-
„ être perdrait son principal appui, & l'on
„ auroit besoin plus que jamais, & des ver-
„ tus du Souverain, & de la modération de
„ ses ministres. „

Le tableau d'un ministre foible, complai-
sant & dès-lors inconséquent, tel que le trace
M^r. Necker, est d'une vérité bien sensible,
& produiroit d'excellens effets, si les cours
étoient le país de la docilité & des leçons
fructueuses. “ Il n'est point de bornes aux
„ sacrifices qu'on exige d'un ministre facile

„ ou courtisan : on ne se trouve point hu-
 „ milié des refus qui sont fondés sur des ré-
 „ gles générales, tant que l'administrateur
 „ tient avec rigueur à ses propres principes.
 „ Mais s'il admet des distinctions & des ex-
 „ ceptions, s'il compose avec ses devoirs,
 „ s'il n'est inébranlable que selon les hommes
 „ & selon les occasions, alors la vanité blef-
 „ sée & l'amour-propre exalté, donnent
 „ aux sollicitations une nouvelle véhémence ;
 „ on ne presse plus le ministre que par des
 „ argumens tirés de comparaisons faites en-
 „ tre les personnes, on lui demande raison
 „ de ses préférences ; & comme il s'est fait
 „ homme particulier, il ne peut plus se dé-
 „ fendre comme homme public. Alors, après
 „ avoir cédé, il faut qu'il cède encore ; &
 „ en même tems qu'il se voit ainsi poursuivi
 „ par ceux qu'il néglige, ou qu'il ne peut
 „ satisfaire, il ne tarde pas à être aban-
 „ donné par ceux mêmes auxquels il a pro-
 „ digué le plus de complaisances : car au mo-
 „ ment où la pudeur oblige enfin le ministre
 „ à s'arrêter, ils profitent du plus léger re-
 „ fus, ils le cherchent peut-être, afin de
 „ s'affranchir du joug de la reconnoissance ;
 „ & curieux d'ajouter, s'il en est tems en-
 „ core, les honneurs de la vertu aux avan-
 „ tages du crédit & de la faveur, ils joi-
 „ gnent leur voix aux clameurs qu'on élève
 „ contre le ministre qui s'est avili pour leur
 „ plaisir. Ainsi donc, sentimens d'honneur,
 „ amour de la réputation, politique même,
 „ tout indique à un ministre la route qu'il doit

1. Septembre 1785.

7

„ suivre, & le prix qu'il faut mettre à l'o-
„ pinion publique. „

Mr. N. est protestant, mais son livre ne se
ressent que foiblement des préjugés du protes-
tantisme. Il rend presqu'en toute occasion jus-
tice aux ministres de la religion catholique,
aux évêques, aux curés, aux religieux, sur-tout
à ceux qui se dévouent à la charité du prochain.
Il s'éleve avec force contre ces petits oracles de
la politique moderne, qui voudroient exclure
le clergé de toutes les affaires publiques. „ Plu-
„ sieurs personnes entraînées par des préju-
„ gés peu approfondis, se sont élevées con-
„ tre l'idée de donner même aucune part au
„ clergé, dans la composition de ces ad-
„ ministrations: elles ont soutenu leur opi-
„ nion, en alléguant, d'après des propos
„ vulgaires, que le clergé, au moien des
„ exemptions dont il jouissoit, se trouvoit
„ étranger aux affaires, dont la direction étoit
„ confiée aux assemblées provinciales. Ces allé-
„ gations manquent d'exaétitude: le clergé est
„ affranchi des vingtiemes & de la capitation
„ des privilégiés; mais il participe à la taille
„ & à la capitation taillable, comme la no-
„ blesse, par la voie de ses fermiers; & sous
„ ce rapport indirect, les corvées & les au-
„ tres charges locales, l'atteignent également:
„ enfin, il est soumis à tous les droits gé-
„ néraux établis sur les consommations; &
„ l'on verra dans la suite de cet ouvrage,
„ le rapport qui existe entre les vingtiemes,
„ dont il est exempt, & l'étendue des décimes,
„ auxquelles il se trouve assujetti. Mais qu'im-
„ portent „

„ Portent, dans la question dont il s'agit ici,
 „ Quelques différences dans l'étendue ou dans
 „ la modification des contributions du cler-
 „ gé ! ce n'est pas de l'énergie de l'intérêt
 „ personnel, que dépend l'observation des
 „ devoirs imposés aux administrations pro-
 „ vinciales ; cet esprit pourroit paroître plus
 „ essentiel, si ces administrations étoient ap-
 „ pellées à traiter avec le Souverain, de la
 „ quotité des tributs ; mais on ne leur a con-
 „ fié que la répartition, & les différens soins
 „ qui tendent au bonheur des peuples & à
 „ la prospérité de la province. Ce qu'il faut
 „ pour remplir dignement de pareilles fonc-
 „ tions, c'est un esprit de sagesse & d'équité,
 „ ce sont des lumières & de l'application ;
 „ & sous ce rapport, le seul véritable, on
 „ ne pourroit, avec raison, exclure d'une
 „ administration provinciale, l'un des corps
 „ de l'Etat le plus instruit, & celui qui est
 „ encore uni, par un plus grand nombre de
 „ liens, aux devoirs de la justice & de la
 „ bienfaisance. „

La raison que M^r. N. ajoute ensuite, n'est
 pas aussi juste. Il pense qu'employés dans les
 affaires d'état, les évêques seroient moins oc-
 cupés du *regne spirituel*, qui si on veut
 bien l'en croire, a si souvent agité la Fran-
 ce. A Dieu ne plaise que les évêques chan-
 gent jamais ce *regne spirituel* contre des
 dignités ou des occupations temporelles ! Un
 Protestant peut faire ce vœu ou concevoir
 ce projet qui anéantiroit l'Eglise, dissiperoit
 le précieux dépôt des dogmes, & rendroit

I. Septembre 1785. 9

droit arbitraire la foi des Catholiques comme celle des sectaires (a). Ce n'est pas ce *regne spirituel* qui a agité la France ; ce sont les ennemis de ce *regne spirituel* qui ont travaillé à y répandre leurs erreurs les uns par la force, les autres par des intrigues ; & l'on

(a) Si les biens ecclésiastiques, si avantageux à l'Etat, ressource toujours prompte & assurée des peuples, si les emplois temporels, dont sont quelques fois revêtus les ministres du Seigneur, pouvoient être odieux à un observateur équitable, ce seroit au contraire par l'indifférence qui en résulte quelques fois à l'égard des choses spirituelles, premier & essentiel objet des prélats chrétiens ; ce seroit par la pusillanimité, l'irrésolution, la lâche prudence qu'ils engendrent, sur-tout dans des momens de subversion & de désordre. Au tems des Ariens, des Nestoriens, des Iconomaques, enfin dans tous les tems où les entrailles de l'Eglise ont été déchirées, ses droits violés, sa liberté interceptée, on a remarqué, que le parti le plus puissant, le plus appuié des moïens de force, étoit toujours composé de gens bien pourvus & qui craignoient beaucoup de l'être moins. . . . Mais ne généralisons rien. Il y avoit en même tems des prélats riches & honorés jusques dans les cours, qui fouloient aux pieds les trésors & les honneurs. Eprouvant dans le fonds du cœur le contentement précieux que donne la *spoliation des biens terrestres* pour la défense de la vérité, une vaine considération aulique remplacée par le sentiment du devoir, des avantages périssables compensés par des *biens plus précieux & plus durables*, avec quelle fermeté, quelle invincible grandeur d'ame ne défendoient-ils pas le dépôt de la foi que J. C. leur avoit confié ! — 1 Déc. 1780, p. 491. — 15 Mars 1782, p. 459.

*Rapinam
bonorum
vestrorum
cum gaudio
suscepistis.
Cognoscen-
tes vos ha-
bere melio-
rem & ma-
nentem sub-
stantiam.
Heb. 10.*

fait que les erreurs religieuses ne s'introduisent dans aucun état sans l'agiter.

En appuyant sur la convenance ou plutôt l'indispensable nécessité d'améliorer le sort des curés à portions congrues, M^r. N. parle de cet important & honorable état d'une manière qui ne peut qu'encourager les ministres du Seigneur dans l'exercice de leurs précieux travaux. " Les curés, dit-il, doivent être
 „ comptés parmi les membres de l'Etat les
 „ plus dignes de protection, puisqu'ils con-
 „ courent essentiellement au maintien de l'or-
 „ dre & des mœurs parmi le peuple, & qu'ils
 „ y répandent journellement des consolations *. Il faut donc empêcher que la pauvreté de ces utiles pasteurs, ne les prive de la considération qui leur est nécessaire. „

* 15 Fév.

1782. p. 242.

— 15 Juill.

1783. p. 414.

Aux déclamations d'une philosophie calomnieuse & sacrilège contre les prélats de l'Eglise catholique, opposons le tableau que fait l'équitable Protestant d'un évêque, tel que pour l'honneur de la religion, on en voit plusieurs en France. " Supposons tous
 „ les évêques, comme ils devraient être,
 „ modestes en leurs dépenses personnelles,
 „ vivant assiduellement dans leurs diocèses,
 „ s'y appliquant à connoître la véritable indigence, & destinant à son soulagement
 „ la plus grande partie de leur revenu; tout-
 „ à-coup la fortune de l'Eglise devient un
 „ des emplois les plus précieux de la richesse
 „ publique. . . . C'est un spectacle touchant
 „ que celui d'un évêque, au milieu d'un
 „ nombreux diocèse, s'occupant sans cesse

„ d'y entretenir l'ordre & l'union, excitant
 „ aux vertus chrétiennes, & par ses exhor-
 „ tations, & par son exemple; calmant les
 „ consciences agitées, répandant avec dou-
 „ ceur tout ce que la religion a d'aimable
 „ & de consolant; enfin, cherchant par-tout
 „ le malheur, pour venir à son secours, &
 „ pour exercer tous les devoirs d'un reli-
 „ gieux dépositaire du patrimoine des pau-
 „ vres. Mais les idées changent, & le res-
 „ pect s'évanouit, quand on voit un pasteur
 „ loin de son troupeau, distrait par les goûts
 „ du monde, ou par les inquiétudes de
 „ l'ambition, & ne paroissant plus alors dif-
 „ férent des autres hommes, que par la ra-
 „ pidité de sa fortune. „

Plus d'une fois nous avons observé qu'il
 n'y avoit que la religion qui pût attiser
 le feu de la charité envers le prochain, en
 faire pratiquer constamment les œuvres, en
 combattre les obstacles & les dégoûts (a).
 M^r. Necker est profondément persuadé de

(a) 1 Août 1781, p. 471, 476. — 15 Sept. 1784,
 p. 99. — « Détruisez ces temples, dit un orateur
 „ aussi brillant que raisonnable, proserivez ces
 „ prêtres qui vous importunent, quelle main
 „ essuiera les larmes des malheureux? où sera
 „ l'asyle du pauvre? Quelque imposans que
 „ soient vos noms, ira-t-il avec succès, vos
 „ écrits à la main, fommer l'avarice & l'opu-
 „ lence de respecter ses droits, de consoler
 „ sa misère? Les images abstraites d'humanité,
 „ de liberté, d'égalité, toutes ces formules
 „ d'orgueil primitif que vous appelez énergie
 „ &

cette vérité. " C'étoit principalement , dit-il
 „ dans ses réflexions sur les hôpitaux , en por-
 „ tant mes regards dans l'avenir , que j'avois
 „ attaché de l'importance , à séparer de l'admi-
 „ nistration d'ordre & de police , toute la partie
 „ économique ; & que je desirois de confier
 „ cette dernière , aux sœurs de la charité ,
 „ dont l'esprit est toujours le même , parce

„ & vigueur , sont-elles faites pour rappro-
 „ cher , pour réunir , pour toucher ? Par-tout
 „ vous représentez les hommes sous la douce
 „ idée de freres. Nous l'adoptons comme
 „ vous cette attendrissante idée : mais vous
 „ en faites un système , & nous un ministère ;
 „ vous déclamez , & nous agissons. Ah !
 „ vous avez des lycées pour les arts les plus
 „ frivoles & les plus dangereux , & vous
 „ n'en avez point pour cette *sainte* humanité
 „ dont vous vous vantez d'être les protec-
 „ teurs : elle gémit en vain dans vos ta-
 „ bleaux froids & inanimés ; mais ici elle
 „ parle avec empire , elle agit , elle com-
 „ mande , parce qu'en effet tout est égal aux
 „ pieds des autels. Naissance , dignités , ta-
 „ lens , tout disparoit ; le seul Chrétien reste ,
 „ & le vrai Chrétien est essentiellement l'hom-
 „ me de la miséricorde & de la charité
 „ Transportons - nous dans les campagnes ,
 „ voyons la misere dans son domaine ; qu'ap-
 „ percevons-nous dans ces hameaux confusé-
 „ ment épars ? Une solitude morne , une na-
 „ ture triste & languissante , des toits déla-
 „ brés , des maisons de boue où la lumiere
 „ ne semble pénétrer qu'à regret , par-tout la
 „ disette & le besoin sous les formes les plus
 „ hideuses & les plus dégoûtantes. Contemplez
 „ cette mere pâle , livide , soutenant d'une
 „ main un enfant couvert de lambeaux , &
 „ pressant de l'autre , sur son sein décharné ,
 „ l'infortuné

„ que c'est un sentiment religieux qui nour-
 „ rit & soutient leur zele ; & qu'ainfi ,
 „ l'ordre & l'honnêteté s'entretiennent au
 „ milieu d'elles , par les mêmes motifs qui
 „ ont déterminé leur dévouement absolu au
 „ service des pauvres. De telles institutions ,
 „ qui sont particulieres à la religion catho-
 „ lique , font vraiment respectables , & l'on

„ l'infortuné qui vient de naître. Considérez
 „ ce pere de famille accablé des fatigues du
 „ jour, fixant des yeux éteints sur des foiers
 „ sombres & humides. Il revoit ce qu'il a de
 „ plus cher , & le sourire n'est point sur ses
 „ lèvres ! Ses forces défaillantes ne seront
 „ réparées que par un aliment grossier, dé-
 „ trempé de sueur & de larmes ; l'espérance
 „ n'a point pour lui d'heureux songes : à
 „ peine lui promet-elle la vie , c'est-à-dire ,
 „ cette affreuse succession de travaux & de
 „ peines qui le consomment. . . . Sans doute
 „ l'impatience, la plainte, le désespoir s'éle-
 „ vent quelquefois dans ces régions de dou-
 „ leur ! Quel pouvoir inconnu retient tout ce
 „ peuple frémissant dans les chaînes ? Quel
 „ pouvoir ? celui de la religion. Semblables
 „ en quelque sorte au serpent mystérieux ,
 „ dont la vue guérissoit les Israélites au mi-
 „ lieu du désert , nos temples ont le même
 „ charme pour ces cœurs désolés ; ils les re-
 „ gardent comme des asyles de consolation
 „ & des garans de miséricorde : où fuïroient-
 „ ils pour se dérober à ce ciel de fer qui
 „ pèse sur leurs têtes ? Dans nos villes ? L'or-
 „ gueil les méconnoît, le luxe les repousse ;
 „ ah ! du moins dans ces temples rustiques ,
 „ décorés par la seule présence de la Divinité
 „ qui les remplit, ils trouvent des freres, des
 „ malheureux qui leur ressemblent ! Que dis-
 „ je ? ils trouvent plus, ils y trouvent un
 „ pere. Ce pasteur, sur lequel la politique

„ ne sauroit trop apprécier le secours qu'on
 „ en peut tirer : l'administration, à l'aide de
 „ la plus grande surveillance, ne sauroit ja-
 „ mais atteindre à l'influence active de ce
 „ moteur secret, qui excite à l'accomplisse-
 „ ment exact des devoirs les plus difficiles, &
 „ qui oblige à consacrer autant de soins &
 „ d'attention, à des détails obscurs & in-
 „ connus, que les hommes les plus vains &

„ peut-être ne daigne pas abaisser ses re-
 „ gards, ce ministre relégué dans la pouf-
 „ sière & l'obscurité des campagnes : voilà
 „ l'homme de Dieu qui les éclaire ; & l'hom-
 „ me de l'Etat qui les calme. Simple comme
 „ eux, pauvre avec eux, parce que son né-
 „ cessaire même devient leur patrimoine, il
 „ les élève au-dessus de l'empire du tems
 „ pour ne leur laisser ni le desir de ses trom-
 „ peuses promesses, ni le regret de ses fra-
 „ giles félicités. A sa voix d'autres cieus,
 „ d'autres trésors s'ouvrent pour eux ; à sa
 „ voix ils courent en foule au pied de ce
 „ Dieu qui compte leurs larmes, ce Dieu leur
 „ éternel héritage qui doit les venger de
 „ cette exhérédation civile, à laquelle une
 „ Providence qu'on leur apprend à bénir les
 „ a dévoués. Les subside, les impôts, les
 „ loix fiscales, les élémens même fatiguent
 „ leur triste existence ; dociles à cette voix
 „ paternelle qui les rassemble, qui les ra-
 „ nime, ils tolèrent, ils supportent, ils ou-
 „ blient tout. Je ne fais quelle onction puis-
 „ sante s'échappe de nos tabernacles ; le sen-
 „ timent toujours actif de cette autre vie qui
 „ les attend, adoucit toutes les amertumes de
 „ la vie présente. Ah ! la foi n'a point de
 „ malheureux ! ” *Serm. pour l'assemblée ex-
 traord. de char. par l'abbé de Boismon. Le 13
 Mars 1782.*

„ les plus amoureux de louanges , ne se-
 „ roient capables d'en apporter, à tout ce
 „ qu'ils feroient ou diroient en public. „

Que de bonne philosophie dans le passage
 suivant, que de vues propres à justifier la
 Providence qui malgré l'inégalité des fortu-
 nes maintient dans l'univers une certaine
 égalité de bonheur, rendant la pauvreté con-
 tente, balançant l'abondance par la satiété
 & les dégoûts. “ Ce contraste entre le luxe
 „ des uns & la modique fortune des autres,
 „ ne représente point les proportions du
 „ bonheur. Hélas ! qui le croiroit ? ce sont
 „ ceux que les loix de la propriété rédui-
 „ sent en tout tems au simple nécessaire,
 „ qui supportent avec plus de tranquillité le
 „ spectacle du faste & de la richesse : cette
 „ pompe est à une si grande distance de
 „ leurs idées d'habitude, qu'ils s'accoutu-
 „ ment à la contempler, comme l'attribut de
 „ quelques êtres d'une nature différente de
 „ la leur : & tandis qu'ils regagnent lente-
 „ ment leurs chaumières, chargés d'un far-
 „ deau qu'ils supportent avec peine, ils
 „ voient passer près d'eux ces courriers pleins
 „ d'ardeur, qui traînent rapidement le char
 „ magnifique du riche ou du grand seigneur,
 „ comme ils voient errer au-dessus de leurs
 „ têtes, les astres étincelans dont ils peuvent
 „ distinguer les mouvemens. C'est plutôt,
 „ lorsqu'on est instruit par une sorte d'ai-
 „ sance ; c'est lorsqu'on jouit déjà des com-
 „ modités de la vie, qu'on devient jaloux
 „ du luxe des autres : c'est qu'alors la vanité

„ s'éveille , & que cette passion est une
 „ source d'envie ; il faut , pour s'en défen-
 „ dre , éviter avec soin de s'écarter de l'état
 „ où la fortune vous a placé ; il faut se te-
 „ nir éloigné d'un spectacle qu'on a la foi-
 „ ble de ne pouvoir supporter. Ah ! qu'ils
 „ sont peu raisonnables ceux qui se laissent
 „ aller à ces fortes d'angoisses ! Qu'ils ap-
 „ prennent donc , que cet éclat qui les
 „ blesse , est bien loin d'être le bonheur ;
 „ qu'ils s'en fient à l'imagination inquiète
 „ de ceux qui étoient tant de richesses : ha-
 „ bitués bientôt à ces vaines jouissances , ils
 „ en voudroient d'autres pour s'en dégoûter
 „ encore ; & tandis qu'ils excitent l'envie ,
 „ ils sont en proie à l'ennui , qui accom-
 „ pagne la mollesse & l'oïiveté (a). Il faut ,
 „ sans doute , à tous les hommes un peu
 „ d'ambition , parce qu'il leur faut à tous
 „ un

(a) Sensible & évidente vérification de ces pa-
 roles : *Dives in itineribus suis marcescet.* Jac. I. II.
 — C'est dans le même sens qu'on peut enten-
 dre ces paroles : *Divites dimisit inanes.* Luc. I.
 — A ces oracles saints qu'on me permette
 de joindre le langage naïf d'un apologue :

La douleur & l'ennui.

Mourant de faim , un pauvre se plaignoit ;
 Raffasié de tout , un riche s'ennuioit.
 Qui des deux souffroit davantage ?
 Ecoutez sur ceci la maxime d'un sage :
 De la douleur & de l'ennui
 Connoissez bien la différence ;
 L'ennui ne laisse plus de desir après lui ;
 Mais la douleur près d'elle a toujours l'espé-
 rance.

„ un peu d'espérance ; mais cette convoitise
 „ continuelle , mais ces idées chimériques
 „ sur la douceur des vanités auxquelles on
 „ ne peut atteindre , sont la plus malheu-
 „ reuse des folies. Je ne fais si c'est par l'ef-
 „ fet d'une méditation éclairée , je ne fais
 „ si c'est parce que tout s'amehe dans l'uni-
 „ vers , à l'idée d'une grande unité de plan ;
 „ mais je suis disposé à croire , & sur-tout
 „ j'aime à me le persuader , qu'il y a dans
 „ le sort des humains moins d'inégalités
 „ qu'on ne pense. „

En traitant de l'esprit de système en ma-
 tiere d'administration , M^r. N. dépeint ad-
 mirablement cet esprit en général , tel qu'il
 se montre dans les sciences & dans les cho-
 ses qui occupent les spéculations humaines.
 Ce morceau est en même tems une espece de
 réfutation de bien des systêmes en parti-
 culier , dans lesquels on reconnoît d'une
 maniere très-sensible l'esprit qui les a
 produits. “ L'esprit de systême est sans
 „ doute un moien d'alléger sa pensée &
 „ d'abrégier ses occupations ; car en ramenant
 „ presque tout à quelque idée générale , il
 „ se dispense d'étudier , de comparer & de
 „ distinguer les nuances & les exceptions :
 „ je n'ai eu garde , cependant , de conseiller
 „ cette maniere d'économiser le tems. C'est
 „ tailler un arbre en hauteur , au lieu de le
 „ faire servir à un salutaire ombrage , en
 „ l'émondant avec intelligence. — L'on
 „ confond quelquefois l'esprit de systême
 „ avec le génie , parce que l'un & l'autre

„ rappellent les idées d'étendue & de nou-
 „ veauté; mais leur marche est bien diffé-
 „ rente. Le génie, en avançant les lumie-
 „ res de son siècle, augmente réellement la
 „ masse des connoissances utiles; & l'esprit de
 „ système, en exagérant leur application,
 „ dénature au lieu de créer: le génie est
 „ cette faculté qui aide à rassembler une
 „ grande diversité d'objets, & à saisir la
 „ chaîne qui les lie; l'esprit de système en
 „ généralise un petit nombre, & c'est par la
 „ domination d'un ou deux principes, qu'il
 „ unit forcément toutes les parties. Le génie
 „ respecte les opinions communes, en les
 „ considérant comme le résultat d'une lon-
 „ gue suite d'observations, & il honore le
 „ bon sens, comme le gardien fidèle de ces
 „ mêmes opinions. L'esprit de système, au
 „ contraire, aperçoit par-tout des erreurs,
 „ parce que son attention, dirigée toujours
 „ sur la même ligne, ne voit jamais qu'une
 „ dimension, & il méprise le bon sens qui
 „ tient aux maximes vulgaires, sans pouvoir
 „ souvent les défendre. Le bon sens est res-
 „ ferré dans les limites que la tradition des
 „ lumières a déterminées; le génie les étend
 „ par de nouvelles conquêtes, & l'esprit de
 „ système se fait un empire idéal par de
 „ simples abstractions. Le bon sens voit les
 „ objets tels qu'ils sont; le génie en décou-
 „ vre d'inconnus jusques à lui; l'esprit de
 „ système juge mal de tout, parce que son
 „ compas trop ouvert, ne peut plus saisir la
 „ juste mesure des choses. C'est l'expérience

1. Septembre 1785.

19

„ qui forme le bon sens ; c'est la nature qui
„ donne le génie , & c'est l'imagination ,
„ encouragée par l'amour-propre , qui fait
„ naître l'esprit de systême. Le tems seul ce-
„ pendant , assure au génie des hommages
„ & des partisans ; parce que le tems seul
„ habitue les hommes à la conception des
„ vérités dont les rapports sont multipliés ;
„ l'esprit de systême , au contraire , s'entoure
„ à l'instant de sectateurs ; parce qu'il di-
„ minue le travail de l'entendement , en rap-
„ portant à des idées vagues , tout ce qui
„ exige de la précision ; & parce qu'il a des
„ mots de ralliement ; qui au milieu même
„ de la plus grande obscurité , permettent à
„ ses disciples de se reconnoître aisément ;
„ aussi , tandis que le vocabulaire le plus sec
„ & le plus abrégé , fustit quelquefois à l'es-
„ prit de systême , le génie a besoin d'ani-
„ mer ; en tout sens , le langage , & de s'y
„ imprimer lui-même , en quelque maniere ;
„ s'il veut parvenir à peindre la vigueur &
„ la multiplicité de ses perceptions. „

M^r. N. n'aime pas la guerre ; si ses vœux
étoient exaucés , ce fléau peseroit bien rare-
ment sur les mortels. Si dans quelques cir-
constances elle est inévitable , les motifs qui
la produisent pour l'ordinaire , ne sont pas
difficiles à réfuter (a). Dans une apostrophe

(a) On ne peut avoir sur ce sujet des prin-
cipes plus modérés , ou si l'on veut plus sé-
vères , plus dignes de la véritable grandeur ,
que le feu Dauphin Duc de Bourgogne. „ Il

pathétique aux maîtres des nations, M^r. N. s'attache particulièrement à combattre l'esprit de conquêtes, & dit à ce sujet des choses aussi raisonnables que conformes à la véritable

*Vie du
Dauphin,
Duc de
Bourgogne,
p. 323.*

„ n'est pas de déclaration de guerre, dit le
 „ sage & religieux Prince, qui ne puisse être
 „ appuïée du manifeste le plus spécieux. Mais
 „ les vrais motifs qui peuvent autoriser à
 „ cette démarche, doivent être pesés par des
 „ hommes sages, amis de la justice & des
 „ hommes; & ces motifs se réduisent à un
 „ petit nombre. L'imprudence ou la hauteur
 „ d'un ambassadeur, l'ambition d'un ministre
 „ qui veut se rendre important, un faux point
 „ d'honneur & le zèle trop inflexible à sou-
 „ tenir la prééminence de la nation, de lé-
 „ gères atteintes portées aux traités, des in-
 „ sultes faites entre particuliers de différentes
 „ nations; tout cela souvent occasionne des
 „ guerres que l'on appelle justes & nécessai-
 „ res. Dieu en jugera-t-il ainsi? Ce n'est point
 „ un déshonneur, mais une véritable gloire
 „ pour un Prince, de désavouer & même de
 „ réparer les injustices & les torts qui peu-
 „ vent avoir été faits par ses sujets, en son
 „ nom ou autrement; il lui sera même glo-
 „ rieux de ne point poursuivre par les armes
 „ la réparation des torts qui ne portent pas
 „ un préjudice notable à la nation. Si un vo-
 „ leur veut m'enlever toute ma fortune, je
 „ suis en droit de la lui disputer à la pointe
 „ de l'épée. Mais si ce malheureux n'exige
 „ de moi qu'une obole, je dois la lui donner
 „ plutôt que de mettre ma vie & la sienne
 „ en péril pour la lui disputer. Il est injuste
 „ sans doute en m'extorquant cette obole que
 „ je ne lui dois point. Mais ne le ferois-je
 „ pas bien plus moi-même en me mettant en
 „ devoir de lui ôter la vie pour un si léger
 „ objet? Il n'en est pas autrement des prin-
 „ cipes de justice, d'après lesquels on doit
 „ examiner

1. Septembre 1785. 21

ble gloire des Rois. “ Les habitans de vos
„ vastes royaumes, ne fussent-ils pas à vo-
„ tre amour? & s’il est permis de le dire,
„ à l’étendue du bien qu’un seul homme est
„ capable de faire? mais si vous desirez ac-
„ quérir de nouveaux sujets, vous les aurez
„ sans effusion de sang & sans livrer des ba-
„ tailles; car ils naîtront de toutes parts au
„ sein de votre empire, par les moyens bien-
„ faisans qui sont entre vos mains : un bon
„ gouvernement multiplie les hommes, com-
„ me la rosée du matin développe au prin-
„ tems le germe des plantes : ainsi donc,
„ avant de les chercher au-delà des mers,
„ ces nouveaux sujets qui vous sont encore
„ inconnus, songez que pour les obtenir,
„ vous allez peut-être en sacrifier un plus
„ grand nombre, & de ceux qui vous ai-
„ ment & que vous aimez, de ceux dont
„ vous avez éprouvé la fidélité, de ceux

„ examiner les raisons qui peuvent donner le
„ droit de faire couler le sang des peuples.
„ Et que l’on ne craigne point que cette
„ modération soit regardée comme une mar-
„ que de foiblesse, quand les forces réelles
„ de l’Etat annonceront le contraire. Et dans
„ le cas où une conduite modérée augmente-
„ roit l’audace de l’agresseur, elle ne dimi-
„ nueroit pas le pouvoir que l’on auroit de
„ lui résister; & s’il rend la prise des armes
„ inévitable, on pourra lui faire la guerre
„ avec vigueur, & prendre le Ciel & les
„ hommes à témoins que l’on combat pour
„ la justice & par nécessité. „

„ dont le bonheur est remis à votre tutelle.
 „ Quel motif personnel peut donc vous dé-
 „ terminer à la guerre ? Est-ce l'éclat des
 „ succès que vous espérez ? Est-ce le desir
 „ d'un plus grand nom dans la mémoire des
 „ hommes ? Mais n'est-il donc de gloire
 „ que par le fer & par l'extermination ; & celle
 „ qu'obtient un Monarque , en répandant
 „ par-tout l'aïfance & le bonheur , n'en est-
 „ elle pas une ? „

Cependant il y a des gens qui desirer la
 guerre , les uns par goût , les autres par état ;
 le Monarque qui aime la guerre , ne manque
 jamais de conseillers qui l'approuvent & la
 justifient ; & parmi ceux même qui placés
 dans des rangs inférieurs n'ont aucune in-
 fluence sur les grandes résolutions , il en est
 qui forment des vœux pour la guerre : mais
 c'est au milieu d'une de ces scènes d'horreurs
 que la guerre présente en si grand nombre ,
 qu'il faut les interroger sur cette matiere &
 apprendre quel est leur véritable sentiment :
 “ Les hommes aiment les hazards , & sou-
 „ vent c'est d'eux-mêmes qu'ils les cher-
 „ chent : j'en conviens , plusieurs y trouvent
 „ les honneurs & la fortune ; mais ceux qui
 „ n'ont pour prix de leur sang que la subsis-
 „ tance la plus indispensable , si ce n'est pas
 „ la force qui les engage , si ce n'est pas la
 „ discipline qui les retient , c'est un senti-
 „ ment exalté par l'exemple & par l'opinion :
 „ mais parce que des hommes auroient été
 „ placés dans une position où leur volonté
 „ même les conduiroit à des malheurs ; ces

» malheurs changeroient-ils de nature ? l'ig-
» norance des hommes du peuple est une
» minorité prolongée, & dans toutes les po-
» sitions où ils se trouvent pressés par les cir-
» constances, leur premier choix, leur pre-
» mier mouvement ne signifie rien. Il faut
» droit étudier leurs sentimens, dans ces
» momens où déchirés de mille douleurs,
» mais conservant encore un souffle de vie,
» on les enleve par monceaux, du champ
» funeste où la faux de l'ennemi les a ren-
» versés; il faudroit étudier leurs sentimens,
» dans ces lieux désastreux où on les accu-
» mule, & où les souffrances qu'ils suppor-
» tent pour conserver une existence languis-
» sante, ne prouvent que trop le prix qu'ils
» mettent à la conservation de leurs jours,
» & la grandeur du sacrifice auquel ils se
» sont exposés : il faudroit encore étudier
» leurs sentimens, dans ces momens où ils
» ajoutent peut-être à tant de maux, le sou-
» venir amer de l'erreur d'un moment qui
» les a conduits à cette destinée : il faudroit
» sur-tout étudier leurs sentimens, & sur
» ces vaisseaux enflammés où il n'y a plus
» qu'un instant entr'eux & la mort la plus
» cruelle, & sur ces remparts où un bruit
» souterrain leur annonce qu'ils vont être
» ensevelis sous un amas affreux de pierres
» & de poussiere; mais la terre les a cou-
» verts, la mer les a engloutis & nous les
» oublions, & leur voix absolument éteinte,
» ne peut plus accuser les malheurs de la
» guerre : durs survivanciers que nous som-
» mes !

mes ! c'est en marchant sur des corps mutilés & sur des ossemens brisés que nous nous réjouissons de la gloire & des honneurs dont nous avons seuls hérité. „ (a)

En s'adressant aux prêtres & aux évêques pour donner aux maximes de paix la sanction de la parole sainte, M^r. N. rend un témoignage bien honorable à la religion & particulièrement à l'esprit du sacerdoce chrétien. “ C'est vous sur-tout que j'invite à soutenir ces principes ; c'est vous qui devez le faire, hommes distingués par le caractère de votre état & par le rang que vous occupez dans l'Eglise ; n'oubliez jamais que vous êtes des ministres de paix, & quand vous bénissez les drapeaux, quand vous consacrez les victoires & les trophées, que votre cœur ressent avant tout, les malheurs de l'humanité, & que votre éloquence les rappelle à la conscience des Rois. Laissez au monde & à ses historiens, le soin de célébrer la mémoire des héros de la mort & de la vengeance ; car au milieu des passions destructives, c'est à vous que sied la pitié : faites aimer le Souverain par ses vertus, les ministres par leur sagesse ; mais ne prenez jamais le langage des courtisans, quand vous parlez

(a) Ces réflexions ont un rapport marqué avec le beau morceau de Mr. Thomas, que nous avons eu l'occasion d'insérer dans le Journal du 15 Nov. 1779, p. 443.

„ au nom de celui devant qui toutes les
 „ Puissances de la terre ne sont rien. „
 „ L'auteur comprend parfaitement que les
 „ traités les plus sçavans sur l'administration pu-
 „ blique, les conseils les plus sages, les plans
 „ les plus judicieusement conçus, sont inutiles
 „ sans le grand ressort du bonheur des Etats
 „ monarchiques, qui est la vertu des Rois ;
 „ vertu qui prend dans la religion, & dans la
 „ religion seule, sa consistence & sa véritable
 „ splendeur, comme elle y prend ses motifs &
 „ sa sanction ; vertu que le maître de tous les
 „ empires prépare de loin pour la félicité des
 „ peuples, quand la mesure des iniquités ne
 „ tarit pas les sources de bénédiction “. Où
 „ faut-il donc chercher un adoucissement à
 „ tant de maux ! où faut-il donc placer quel-
 „ que foible espérance ! c'est dans la vertu
 „ des Princes, encore plus que dans leur
 „ science : celle-ci n'est presque jamais égale
 „ aux difficultés ; elle a peine à démêler la
 „ vérité dans ce dédale d'intérêts qui la ca-
 „ chent ou qui l'obscurcissent : mais la ver-
 „ tu, ce sentiment sublime, se trouve com-
 „ me à la racine de toutes les pensées utiles,
 „ soit en administration, soit en politique ;
 „ c'est elle qui arrête les projets injustes &
 „ les folles dépenses ; c'est elle, qui en mo-
 „ dérant les besoins, prévient le développe-
 „ ment de toutes les ressources pernicieuses ;
 „ c'est elle, c'est la vertu, qui simple dans
 „ sa conduite, & ferme dans ses principes,
 „ trouve le bien sans effort, & le suit sans
 „ égarement : c'est elle aussi, qui, pour les

„ Souverains , est comme le fil d'Ariadne dans
 „ le labyrinthe des erreurs , des doutes & des
 „ incertitudes ; enfin , c'est la vertu , qui dans
 „ sa pleine étendue , est pour ainsi dire , à
 „ la fois , le motif & le moien , l'action &
 „ la pensée , la semence du bonheur , & le
 „ bonheur lui-même. „

Je répète ce que j'ai cru devoir annoncer
 d'abord : que les détails divers , relatifs à l'em-
 ploi de l'ex-ministre , les plans de réforme ,
 les calculs , les proportions , les moïens d'éga-
 lité ou d'augmentation &c. , peuvent être en
 plus d'un point inexacts , mal-vus , d'un résul-
 tat quelquefois pénible , quelquefois imprati-
 cable , peut-être dangereux ; j'abandonne tout
 cela aux économistes , aux politiques , aux
 hommes de finance & d'état (a). Par la mê-
 me raison je n'examinerai pas si l'auteur n'a
 point exagéré la puissance & les ressourcs
 de la France , quoique certainement très gran-
 des à tous égards ; ni si sa population est
 effectivement de 26 millions ; somme qui me
 paroît exprimer à-peu-près celle de la France &

(a) Des critiques de toutes les especes , les
 unes aigres , les autres douces & modérées , n'ont
 pas manqué & ne manqueront pas. Il vient en-
 core de paroître tout récemment l'*Examen*
de la théorie & de la pratique de Mr. Necker
dans l'administration des finances , attribué à
 Mr. Coppons , ancien président du conseil su-
 périeur de Perpignan. 1 vol. in-8°. de 535 pa-
 ges. Le public éclairé & impartial aiant ces
 pieces sous les yeux , ainsi que l'ouvrage de
 Mr. N. , est à même de les apprécier.

1. Septembre 1785.

27

de l'Angleterre ensemble (a). J'observerai seulement qu'en ce qui concerne l'état réel des richesses du Roïaume, le compte public qu'en rend un ministre, est de toutes les

(a) Malgré la lettre honnête & pleine de raison de mon corr. anonyme de Th., je ne puis revenir sur cet objet que j'ai déjà traité jusqu'à l'ennui de plusieurs de mes lecteurs. S'il daigne lire tous les articles du journal qui ont quel-que rapport avec cet objet, il verra 1°. Que les générations se renouvelant à peu près tous les 30 ans, c'est une erreur de supposer que de 30 personnes il n'en meurt que 10 dans l'espace de 30 ans; & une plus grande erreur encore de dire que c'est le compte de la Fontaine : de trois l'un en dix ans (v. le j. d'Avril 1772 p. 240). 2°. Combien est incertain le résultat des dénombremens quelconques sur-tout dans de grandes régions. 3°. Qu'aux dénombremens j'ai substitué des points de vues qu'on peut appeller géométriques, & dont la conséquence dès-lors devient évidente. Il faudroit p. ex. que la Sicile, que la Bohême, & d'autres païs, dont la population & l'étendue, ont tel ou tel rapport connu avec les provinces de France, fussent contenues 26 fois dans l'espace de ce roïaume. Il faudroit qu'après une guerre qui auroit emporté un million d'hommes, on ne s'aperçût de la dépopulation que d'un 26e; c'est-à-dire point du tout; tandis qu'après les revers d'une campagne ou deux, & des batailles où il n'a pas péri 50 mille hommes, on a de la peine à recruter les régimens. 4°. Que bien loin que les capitales puissent servir de règle pour la population des empires, il faut en quelque sorte en juger en raison inverse; plus elles sont grandes, peuplées, riches & brillantes, plus les campagnes sont désertes. Paris, p. ex.; est le grand principe de la dépopulation de la France. Cette vérité n'a point échappé à

Mr. N.

pièces du monde la moins imposante pour ceux qui savent évaluer la force persuasive de témoignages humains. Quant à ceux qui

Mr. N. (t. I. p. 260. — t. 3. p. 77) ; l'auteur de la lettre fait lui-même des réflexions qui la confirment ; je les transcris avec plaisir.

“ Je sais que ce problème ne peut pas se résoudre d'une manière adéquate, & qu'il faut beaucoup d'à peu-près dans une complication aussi immense & aussi prodigieuse : mais la solution est possible ; quoiqu'on ne puisse se lasser d'admirer la profondeur de la sagesse divine dans la reproduction d'un seul homme, comme les ressources inépuisables de la science pour les faire multiplier par ceux qui sont dépourvus de richesses, mais qui pénétrés de la crainte de ses jugemens, se plaisent de partager avec leurs enfans, qui font les délices de leurs tables, le fruit de leurs travaux, & de la sueur de leur front. Hélas ! à mesure que les sentimens de religion s'éteignent dans le cœur des hommes, ne voit-on pas s'accomplir ces paroles du Roi prophète qui nous dit qu'il viendra des jours dans lesquels personne ne prendra plus naissance ? *Dies formabuntur, & nemo in eis* (ps. 138). Voilà 25 ans au moins que l'incrédulité marche ouvertement, hautement, avec un front de prostituée, & sans réserve ; ses maximes, sa doctrine, ses débauches, son luxe, son égoïsme, ses *Figaro*, éloignent & empêchent les alliances honnêtes qui perpétuent les familles. Peut-être est-ce d'après ces ravages que vous comptez aujourd'hui un déchet si considérable de la population en France. Gare que vous ne veniez bientôt à supposer avec Vossius qu'il n'y a plus que 5 millions d'habitans ; quelle diminution de puissance ! quel immense fardeau pour le peuple qui est obligé de faire face à toutes les contributions qu'on y perçoit !

“ Mais. . . . ”

ont blâmé non-seulement différentes parties de cet ouvrage , mais le projet même & l'exécution , parce que ces matieres étant devenues en quelques sortes étrangères au ministre disgracié , il paroissoit ne s'en devoir plus occuper ; voici la maniere dont il se justifie : elle m'a paru mériter d'être connue. " Il est
 „ malheureusement peu de distractions dont
 „ puisse être véritablement satisfait celui qui
 „ s'est éloigné des affaires publiques , s'il les
 „ a véritablement aimées & s'il y a longtems
 „ appliqué toutes les facultés de son esprit.
 „ Cependant les idées de tout genre , les réflexions de toute espece , le passé , l'avenir & l'univers entier , appartiennent à
 „ l'homme sensible : il faut que son ame ,
 „ alors qu'elle est brisée , y cherche comme
 „ un nouveau moule ; il faut que la retraite
 „ calme ses agitations ; il faut qu'il y fasse la
 „ revue de ses erreurs & de ses foiblesses ,
 „ afin de se trouver petit près de son ambition & vain à côté de ses projets. Ce qui sied le mieux alors à la situation de son
 „ ame , c'est la vie solitaire & l'habitation de la campagne : il doit diriger sa méditation vers les grandes idées de morale ; il
 „ doit chercher dans le calme à se former des
 „ idées plus justes sur la valeur qu'il faut
 „ mettre aux diverses illusions qui captivent
 „ les hommes ; il doit , comme d'une hauteur où il a placé son abri , considérer le
 „ tumulte des passions , leurs peines & leurs
 „ injustices , ainsi qu'un homme échappé du naufrage , contemple la nier en furie & les débris effrayants dont elle a couvert le

„ rivage. Il fera bien encore, s'il le peut, de
 „ se livrer à l'étude de la nature considérée
 „ dans ses vastes ressorts ; & il devra quel-
 „ quefois arrêter ses regards sur cet ordre
 „ éternel & magnifique, qu'on oublie au fond
 „ des cités, & qui peut cependant élever la
 „ pensée vers tout ce qui nous intéresse da-
 „ vantage, le commencement & la fin de
 „ notre destinée. Il faut s'abandonner dans
 „ cet infini ; pour éloigner de soi les souve-
 „ nirs de tout ce qu'il y a de plus grand
 „ dans les occupations de la société ; il faut
 „ réfléchir sur la petitesse de l'homme au mi-
 „ lieu de cet immense univers, pour sentir
 „ profondément, combien est courte cette
 „ vie où l'on voudroit recueillir tant de gloire,
 „ & combien est vain ce bruit, qui de-
 „ main peut-être, va se perdre pour nous
 „ près d'une cendre insensible. „

 Brief eines Katholischen u. *Lettre d'un*
Catholique au rédacteur de la gazette de
Carlstruh *, par rapport à Benoit-Joseph
Labrb. A Strasbourg, chez Levrault. 1785.
 In-12 de 36 pages.

* Ville du
 marquisat
 de Bade,
 résidence
 du Prince-
 regnant.

* *Judæis*
quidem
scandalum,
gentibus
autem stulti-
tiam. I. Cor.
 1.

IL est de l'essence, de l'éternelle & inva-
 riable nature du christianisme que ses ef-
 fets & ses fruits soient aux yeux du monde
 des extravagances ou des scandales * ; il étoit
 donc bien naturel que la vie simple, hum-
 ble, pauvre & ignorée de Benoit-Joseph La-
 bre parût avec les traits de la folie au
 jugement des écrivains du siècle, & sur-tout
 d'un gazettier protestant, nourri dans des

1. Septembre 1785. 31

préjugés de secte grossis par les préjugés d'une irréligieuse philosophie. Il étoit également naturel que les guérisons & les événemens singuliers dont Dieu illustroit la tombe, le nom & la mémoire de ce fidele serviteur *, fussent regardés comme des contes de vieille, & que plus d'un bel-esprit en fît l'objet de ses froides plaisanteries. Cependant M^r. l'abbé S***, curé de S*** en Lorraine, n'a pu contenir son zele en voyant le gazetier de Carlfruh débiter à ce sujet de pitoiables farcasmes, pour lesquels les Protestans même ne sentiront que du dégoût. La brochure que nous annonçons ici, est l'effet de ce zele, parfaitement orthodoxe, qui dans d'autres tems paroîtroit inutile ou surabondant, mais qui dans ces tems d'une subversion générale, sert autant à raffermir les Catholiques qu'à réfuter les sectaires. Croiroit-on que la seule idée d'effets surnaturels a exalté la bile du périodiste luthérien, & qu'il les regarde comme absolument incroyables? Cependant c'est là un point où jusqu'ici les Protestans & les Catholiques ont été d'accord. Il faut ignorer l'Ecriture sainte, les événemens qui ont illustré l'ancienne & la nouvelle loi, pour hésiter un moment dans la croiance de cet article. M^r. le curé de S. démontre tout cela d'une maniere très-satisfaisante, avec autant d'honnêteté & de modération que de véhémence & de lumiere. En vengeant la mémoire d'un fidele serviteur de Dieu, il défend en même tems les principes & les usages de la grande & féconde mere des Chrétiens, l'Eglise catholique.

* 15 Juin
1785. p. 312.
& aut. *ibid.*

Lettres d'un patriote au soi-disant curé sur son dialogue au sujet des Protestans. Nouvelle édition corrigée & augmentée. A Fribourg, & se trouve à Maines, chez Harnicq, & à Luxembourg, chez l'imprimeur du Journal. 1785. 1 vol. in-12 de 342 p.

* 15 Juill.
1784. P. 402.

L n'est pas étonnant que la première édition de cet ouvrage annoncée depuis peu *, ait disparu avec tant de rapidité. Tout ce que l'érudition, la sagesse, la modération, l'amour de la religion & de nos semblables, ont pu rassembler sur cette matière, y est réuni d'une manière admirable, exposé dans le jour d'une exacte & lumineuse logique, développé par un style pur, coulant, agréable & qui ajoute encore à l'intérêt de la chose. Cette nouvelle édition a été bien soignée, augmentée de plusieurs observations importantes; & l'exécution typographique a répondu aux soins de l'éditeur.

L'Harmonie est le mot de la dernière Enigme.

*D*ans les esprits je suis d'une rare beauté ;
 J'embellis les appas selon que suis bon.
 On m'étudie par-tout ; dans la société
 Dans les mots, le regard ; le geste, aussi le ton.
 Mille traits divers distinguent ma substance.
 Dans chaque individu, il faut y réfléchir
 Pour en juger, parler avec science & prudence.
 Bref, dans la religion, je tiens un très-beau rang :
 Du prêtre & du Chrétien, je suis un sûr garant.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 15 Juillet). On n'a jamais vu de politique aussi inconstante que celle de la Porte. Elle est aujourd'hui l'amie de tous ses voisins ; peut-être demain les Janissaires demanderont à grands cris qu'on les mène contre les Russes & les Autrichiens. — Le nouveau Mufti a défendu sous de grosses peines la lecture de toutes les gazettes étrangères en quelque langue qu'elles soient écrites. On a déjà fait une pareille défense sous l'administration du grand-visir qui vient d'avoir la tête tranchée.

— Voici ce qui a donné occasion à la déposition du Mufti. " Le capitán-bacha étant fort porté en faveur de Morofini, son dragoman, lui promit, il y a environ un mois, de le récompenser de ses services, en l'élevant à une dignité qui lui procureroit des richesses & de la considération. En effet, peu de jours après, l'on apprit que le capitán-bacha l'avoit proposé au Grand Seigneur pour qu'il le nommât hospodar de Valachie. Cette affaire prenoit déjà un tour qui annonçoit du succès, lorsque plusieurs familles grecques des

I. Part.

C

plus considérées en furent instruites ; elles s'adressèrent au Mufti Mollah-Bey , pour tâcher de mettre obstacle à l'élévation du dragoman , en représentant que le choix de Morosini acheveroit de les ruiner , n'ayant plus alors d'espérance d'être écoutées au besoin , par ce dragoman , qui préféreroit en tout ses compatriotes aux Grecs de l'Archipel. Leurs représentations ayant été goûtées du Mufti , il les appuya de toutes ses forces contre le capitan-bacha , & fut secondé par le Testerdar , Suleiman-Effendi ; de manière que le Grand-Seigneur remit la nomination du hospodar à un autre tems. Sur ces entrefaites le bruit s'étant répandu qu'un navire turc venoit d'être pris par le pirate maltois , qui rode depuis quelque tems dans l'Archipel , le Mufti profita de cette occasion pour proposer d'envoyer le capitan-bacha avec une escadre dans l'Archipel. C'est cette conduite qui a occasionné la haine de ce dernier contre le Mufti & le Testerdar , & qui les a fait déposer. Avant cette époque le Mufti avoit été fort attaché au capitan-bacha ; mais depuis son rétablissement il sembloit prendre à tâche de lui rompre en visière , & il a fini par en être promptement la dupe. „

On étoit dans l'attente en cette capitale de voir encore plusieurs têtes exposées sur les murs du ferrail ; mais le retour du capidgi-bacha a fait cesser les craintes ; ce terrible exécuteur est revenu à Constantinople , & son sabre est remis dans le fourreau.

1. Septembre 1785.

35

Les troubles & les divisions continuent à regner dans la Perse. Le bruit court que ce royaume est sur le point de former un traité d'alliance avec la Russie.

Extrait d'une lettre de Smyrne du 2 Juillet.

« La crainte d'une rupture entre la république des Pays-bas-unis & celle de Venise ne subsiste heureusement plus ici : nous venons d'être témoins d'un événement, qui, s'il n'annonce pas le retour de l'harmonie entre les deux Etats, prouve du moins, qu'il s'en faut de beaucoup, qu'on en soit venu à des hostilités. Un pirate, qui croise depuis quelque tems dans nos parages, s'étoit emparé près de l'île de Chypre d'un navire vénitien, qui avoit à bord divers passagers turcs, grecs & juifs. Non content d'une capture, qu'on fait monter à 150 mille sequins au moins, il avoit eu l'inhumanité de massacrer tout l'équipage, à l'exception du capitaine, que ces barbares avoient enchaîné. Cette nouvelle caufoit ici la plus grande consternation parmi les marchands & patrons de diverses nations : aucun navire n'osoit sortir de ce port ; lorsqu'un vaisseau de guerre hollandois est venu heureusement à leur secours. Sur les instances du consul de France, le capitaine van Kinsbergen, qui commande la frégate hollandoise, la Pallas, a bien voulu différer son départ de quelques jours, pour prendre sous sa protection deux bâtimens françois, richement chargés & destinés pour Marseille. Sur les prières des consuls de Venise & de Raguse il a fait plus encore ; il a pris généreusement sous son convoi les navires marchands de leur nation. Ainsi la Flotille est partie hier matin, composée de huit bâtimens ; savoir, 2 françois, 2 vénitiens, 2 ragusains & 2 hollandois, tous escortés par la frégate, la Pallas. »

Extrait d'une lettre de Tunis, du 6 Juillet.

« L'escadre vénitienne est partie d'ici sans avoir pu conclure de traité. On croioit que, dans l'état où sont les choses, les Vénitiens commenceroient à agir hostilement contre notre port ; cependant il ne s'est encore rien passé.

Il regne ici une maladie contagieuse qui a déjà emporté beaucoup de monde ; sur-tout parmi les esclaves & les Francs. Le Pere Pierre Moreno de Madrid, administrateur de notre hôpital des Chrétiens, est mort âgé de 31 ans ; son zele infatigable pour l'accroissement de la religion catholique le fait généralement regretter. Le Pere Hippolite de Castelmaggiore, missionnaire Capucin, est décédé presqu'au même âge ; nous serions inconsolables, si nous venions à perdre le Pere prefet, qui est actuellement malade, & le seul qui soit resté à la direction de notre Eglise catholique. »

Extrait d'une lettre d'Alger du 8 Juillet.

« Le 5 du mois dernier, il arriva dans ce port un bâtiment françois, venant de Cadix, à bord duquel se trouvoit le comte d'Expilly, chargé de pleins-pouvoirs de la part du Roi d'Espagne, pour traiter de la paix avec notre régence. Le 7 Mr. d'Expilly eut sa premiere audience du dey, dont il fut accueilli de la manière la plus amicale. Le 12 il entra dans notre baye deux vaisseaux de guerre espagnols, de 74 canons, deux frégates de 36 & un petit brigantin de 18, sous les ordres du chef-d'escadre, Don Giuseppe Maffaredo. Cette petite escadre ayant mouillé à 5 heures du soir sous le château, le commandant fit tirer un coup & arborer le pavillon blanc. Le lendemain matin à 10 heures le dey envoya une chaloupe avec le pavillon blanc au commandant de l'escadre : Le consul de France avec son chancelier & le capitaine du port, qui se trouvoient sur la chaloupe, resterent à bord près du commandant jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Lorsqu'ils le quitterent, ils furent

1. Septembre 1785. 37

Salués de 7 coups de canon. Le consul, revenu à terre, informa le dey, que le commandant de l'escadre avoit été envoié par le Roi d'Espagne, pour conclure la paix avec la régence ; le dey lui envoia un message en réponse, qu'il étoit satisfait, & qu'il le remercioit de ses bonnes intentions. Le 14 à 7 heures du matin le dey envoia une chaloupe avec le capitaine du port à bord du commandant, pour lui dire, " qu'il pouvoit mouiller " en pleine sûreté ; mais que, si quelques " esclaves se réfugioient sur son bord, ils ne " seroient pas libres, à moins qu'il n'en fût " païé 5000 florins de Hollande par tête ". En conséquence de ce message, l'escadre mouilla dans la baie à 10 heures du matin. Le 15 à 5 heures de l'après midi le commandant vint à terre & au palais, où il remit ses lettres de créance entre les mains du dey ; & ensuite il prit son logement chez le consul de France. Le 16 après midi Don Giuseppe Maffarèdo & le comte d'Expilly se rendirent au palais, où ils ont mis la dernière main à la négociation & signé la paix. Par le traité de paix Sa M. Catholique s'est engagée à donner à notre régence un million de piastres, 25 pieces de canon de fonte, 25 de fer, 4 mortiers de fonte, 4000 bombes, 10 mille boulets de canon, 2 mille quintaux de poudre, 5 mille quintaux de balles à fusil, 500 quintaux de cordages, 15 quintaux de gros cordages, & 30 cables de la première grandeur, 100 pieces de mâture, & 50 pour des galiotes, 2000 madriers de chêne pour des aîlats, 400 pieces de toile à voile, outre une quantité de riches présens pour le dey & ses ministres. Il a été convenu de plus, que la ville d'Oran seroit censée, comme ci-devant, être en état de guerre du côté de terre, & que tous ceux de sa garnison, qui seront faits prisonniers de guerre, seront réduits à l'esclavage. "

P. S. En ce moment le bruit court que le traité est rompu, soit que le Roi d'Espagne ait refusé de ratifier les conditions qu'il ren-

ferme, soit qu'il soit survenu quelque événement propre à ramener la guerre entre les deux nations.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 20 Juillet). Le baron de Waffenaer-Starrenbourg, ambassadeur extraordinaire des Etats-généraux des Provinces-unies, eut le 9 de ce mois son audience de congé de l'Impératrice & de L. A. impériales à Péterhoff. Le même jour on célébra à ce château l'anniversaire de l'avènement au trône & du couronnement de l'Impératrice, & le lendemain la fête du patron de Mgr. le grand duc de Russie. Il y eut des tables pour 120 & 121 couverts; & le canon des Yacht fut tiré, lorsqu'on porta les diverses fantés. — M^r. de Lapuchin, gouverneur de Moscou, & M^r. d'Osipow, gouverneur de Novogrod, ont été décorés de l'ordre de St. Wladimir de la seconde classe; M^r. d'Acharow, gouverneur général de Novogrod & de Twer, du cordon de l'ordre de St. Alexandre-Newski; & Sa M. a gratifié d'une somme de 10 mille roubles M^r. de Pustschin, qui a commandé la flottille, à bord de laquelle elle a fait le trajet par eau durant le voyage.

L'Impératrice a augmenté de 35 mille roubles par an le fonds de 165 mille roubles, assigné pour l'entretien du corps des cadets de terre; & elle a accordé de plus une somme de 46 mille roubles pour éteindre les dettes, que cet établissement avoit contractées.

Le

Le département de la Marine ne fixe pas moins l'attention de Sa M., qui s'est rendue il y a quelques jours à Oranienbaum, pour voir la flotte mouillée à Cronstadt. Le 4 & le 5 l'amiral Tschitschagoff & deux autres officiers-généraux en ont fait la revue préalable à son prochain départ, puisqu'elle doit mettre en mer au premier vent favorable : le vice amiral Kruse, qui la commandera, a reçu de Sa M. un présent de 2000 roubles, qui n'est point compris dans ce qu'on donne ordinairement à un commandant pour son équipement. Cette flotte n'a pas seulement des provisions pour six mois : elle est encore pleinement armée en guerre ; & parmi les vaisseaux de ligne, il s'en trouve deux de 100 canons & de 1200 hommes d'équipage : ces deux navires ont été construits à Pétersbourg, il y a 2 à 3 ans. Les autres sont tous de 74 ou de 64 canons. L'amiral Kruse, dont le pavillon est arboré sur l'un des vaisseaux de 100 canons, aura sous ses ordres deux chefs-d'escadre, vu que la flotte doit former trois divisions de 5 vaisseaux chacune, outre les frégates.

L'académie impériale des sciences a perdu le 6 de ce mois le plus ancien & l'un des plus laborieux de ses membres, le conseiller d'Etat actuel Jacob de Stahlin. Ce savant, qui étoit dans la 77^e. année de son âge, en avoit passé 50 dans l'académie, à laquelle il a fait honneur par l'étendue de ses connoissances, non moins que par son esprit inventeur.

On apprend que la république de Gènes a offert à notre cour le havre de Spezia, pour servir de relâche & de lieu de réunion à la flotte russe qui doit se rendre dans la Méditerranée. On croit que cette proposition fera acceptée, vu la situation favorable de ce havre, où l'on peut trouver en abondance tout ce qu'il faut pour l'approvisionnement & le radoub des vaisseaux.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 5 Août). Le tribunal de la commission du royaume a fait paraître un plan imprimé, par lequel on voudroit mettre fin à tous les excès qui se commettent en faisant des recrues dans les différens palatinats du Royaume. Ce plan consiste en sept articles, avec la stipulation expresse, que si les starostes, ou vaïvodes peuvent fournir des améliorations tendantes au but qu'on se propose, elles seront reçues avec empressement. Ce qui a donné occasion à ce plan salutaire, c'est qu'on a enlevé tous les ans par la voie des enrôlemens, plus de mille hommes qui deviennent inutiles à l'état, en passant au service étranger; car l'armée de Pologne ne consiste qu'en 13812 hommes, ce qui n'est rien pour une république comme la nôtre. On ne pourra plus engager personne au-dessous de 18, ni au-dessus de 30 ans.

Les nouvelles de Constantinople portent, que la Porte ne veut plus fournir aux besoins

1. Septembre 1785. 41

soins journaliers des députés du Daghestan, afin de les obliger à quitter la capitale, quoiqu'ils s'y soient fait déjà beaucoup d'amis. Elles ajoutent, que le bruit s'étant répandu que le vaisseau contre-amiral turc, de 70 canons, avoit été pris par un corsaire maltois dans l'Archipel; on avoit aussitôt fait partir pour ces parages deux vaisseaux de ligne, pour se joindre à ceux qui y sont déjà & aller lever le tribut sur les isles.

E S P A G N E.

MADRID (le 25 Juillet). La princesse des Asturies est parfaitement rétablie de l'indisposition occasionnée par la fausse-couche qu'elle a faite au cinquième mois de sa grossesse.

— Nos ministres d'état sont presque tous les jours en conférence; on dit que c'est pour examiner quelques bulles arrivées de Rome.

— On remarque que les chefs de l'état militaire s'assembent aussi beaucoup plus souvent que de coutume. Le prince Dell'assalto, commandant-général en Catalogne, a eu ordre d'aller faire la visite de la forteresse de Figuières, & de la mettre en état de défense, ainsi que les autres postes qui continuent à la France. Nous ignorons le véritable objet de cette résolution; cependant la nouvelle nous donne quelque sujet de crainte.

Le chargé des affaires de la cour de Vienne vient de remettre à notre ministère une note, qu'on peut juger circulaire. " L'Empereur s'y plaint de la conduite de la cour de Berlin

„ à son égard & des démarches qu'elle fait,
 „ tendant à inspirer aux membres du corps
 „ germanique & à d'autres cours une dé-
 „ fiance injuste envers Sa M. Impériale, com-
 „ me si elle avoit en vue d'altérer la consti-
 „ tution germanique, de miner ses droits &
 „ privilèges, & de les renverser de fond en
 „ comble; vues dont Sa M. Impériale étoit
 „ si éloignée, qu'aucontraire elle déclaroit
 „ être prête à se placer à la tête d'une con-
 „ fédération, dont l'objet seroit de maintenir
 „ la constitution du corps germanique, de
 „ défendre ses droits, privilèges &c „.

Un objet qui nous touche de plus près,
 c'est la rupture des négociations avec Alger;
 l'on croïoit la paix sur le point d'être con-
 clue avec cette régence barbaresque à des con-
 ditions humiliantes pour l'Espagne; aujour-
 d'hui l'on n'y pense plus: ses Corsaires ont
 pris un de nos navires, au moment que nous
 étions prêts à donner des passeports aux bâ-
 timens algériens. Il paroît, que, suivant
 l'interprétation qu'ils vouloient donner au
 traité à conclure, l'on garderoit la paix en
 pleine mer; mais qu'il seroit libre récipro-
 quement de détruire les bâtimens les uns des
 autres sur les côtes respectives. Une condi-
 tion aussi absurde n'étoit pas acceptable. Il
 en est, qui l'attribuent aux intrigues de cer-
 taines Puissances, qui ont traversé avec suc-
 cès nos négociations. Quoiqu'il en soit, le
 gouvernement a déjà annoncé dans sa gazet-
 te, „ que, quoique le Roi eût employé tous
 „ les moyens compatibles avec la dignité de

„ la couronne & l'honneur de la nation , pour
„ porter la régence d'Alger à la paix , en
„ lui accordant une suspension d'hostilités ,
„ l'on venoit d'éprouver , que quelques-uns
„ de ses Corsaires l'avoient rompue ; que pour
„ ces motifs , la paix ne pouvant avoir lieu ,
„ Sa M. avoit résolu de rétablir les convois
„ pour le commerce , spécialement pour ce-
„ lui de l'Inde. „ Et en même tems l'on a
publié le règlement pour ces convois.

Le ministère ne perd pas de vue l'affaire de la côte de Musquito. On arme à Cadix un vaisseau de guerre & deux frégates , qui sont destinés à transporter des troupes , pour défendre nos droits dans ces contrées. Les troupes pour cette expédition ont ordre de se rassembler à Carthagene des Indes. Nous savons que le gouverneur de la Jamaïque a envoyé le colonel Etherington sur la côte de Musquito , avec des troupes angloises , pour y soutenir l'insurrection des Indiens ; Don Galvez , gouverneur des côtes occidentales , s'est déjà avancé avec des forces considérables contre l'armée indienne , renforcée d'un bon nombre d'Anglois ; mais il s'est abstenu de rien entreprendre , & il se contentera d'observer les mouvemens de l'ennemi , jusqu'à ce qu'il ait reçu des ordres ultérieurs de sa cour. L'intérêt des Anglois dans cette affaire est très grand , parce que s'ils parvenoit à rendre indépendans les Indiens , qui vivent sous la domination espagnole , ils feroient avec ce peuple un commerce très-lucratif & même exclusif , en raison de leur proximité. On voit

qu'il nous importe de combiner nos premières démarches dans cette affaire, de manière à nous préparer des événemens favorables; en cela nous agirons d'après le principe que l'expérience justifie chaque jour : *Principiis obsta.*

Le cardinal patriarche a fait publier, le 3, dans toutes les églises, une ordonnance pastorale, par laquelle, avec l'approbation du St. Siège & sous le bon plaisir du Roi, les fideles sont dispensés de l'obligation de ne pas travailler les jours de fêtes annoncés dans ladite ordonnance, & qui, ci-devant, étoient célébrés comme le St. jour du dimanche par la cessation des œuvres serviles. Ils ne sont plus obligés qu'à entendre la messe ces jours-là, & peuvent vaquer à toutes sortes de travaux.

Un décret du 28 Mai, contient les dispositions suivantes :

» L'expérience ayant prouvé que le pavillon dont se servent la marine royale & le commerce, se confond souvent à de grandes distances ou par un tems calme, avec ceux des autres nations, Sa M. a ordonné qu'à l'avenir le pavillon des vaisseaux de guerre sera divisé dans sa longueur en trois bandes, dont celle du haut & celle du bas feront de couleur rouge, & larges de la hauteur du quart du pavillon; celle du milieu sera jaune & portera les armes d'Espagne, réduites aux deux quartiers de Castille & de Léon, surmontés d'une couronne royale. La flamme sera des trois mêmes couleurs, & vers le bâton de la flamme, elle portera un carré jaune, chargé des mêmes armes; les couleurs du pavillon du commerce seront semblables, mais sans armes;

1. Septembre 1785.

45

la bande jaune du milieu n'aura que le tiers du tout, & les deux autres seront partagées en deux bandes égales, rouge & jaune alternativement. L'usage de ce pavillon sera général, à compter du 1er. Janvier 1786, dans l'Océan européen, jusqu'à la latitude de Ténériffe; dans la Méditerranée, à compter du 1er. Juillet; dans l'Amérique & partout ailleurs, à compter du 1er. Janvier 1787. »

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 30 Juillet). La frégate de guerre le saint-Jean-Baptiste est entrée en ce port, venant du Brésil, & apportant le restant des revenus de cette année, lequel consiste suivant les uns, en 3, & suivant d'autres en 5 caisses, chacune d'un demi million de cruzades, outre une petite caisse de diamans. Ce même navire a apporté la nouvelle qu'il s'est élevé de nouveaux troubles dans le Brésil.

Il a été donné ordre à l'arsenal d'approvisionner avec diligence un vaisseau de ligne & une frégate pour aller croiser vers l'embouchure du détroit, sur la nouvelle que 4 bâtimens maures ont mis en mer, & que l'on a de justes craintes pour les navires qui vont & viennent à Madere, aux Indes &c.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 31 Juillet). La cour a été informée, que le colonel de Montgomeri, que le Roi avoit envoyé en Russie, pour porter un compliment de sa part à

l'Impératrice à l'occasion de la venue de Sa M. au camp de Tavasthus en Finlande, a eu le 3 de ce mois une audience de Sa M. I. à Péterhoff, dans laquelle il lui a remis la lettre de notre Souverain. Au reste l'on n'aperçoit ici d'autres mouvemens, si ce n'est que le gouvernement fait continuer avec ardeur les travaux de la marine. Le 9 de ce mois on a lancé à l'eau à Carlscrona deux navires, dont la construction avoit été commencée le 29 Avril dernier. L'un est un vaisseau de ligne de 60 canons, qui a été nommé l'Audace; l'autre une frégate, la Galatée, de 40 canons. Dès que ces vaisseaux eurent quitté le chantier, l'on y commença dès le même jour la construction d'un autre vaisseau & d'une frégate de la même grandeur.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 5 Août). Le comte de Rechteren de Borchbeuningen, qui a résidé ici comme envoyé-extraordinaire de la république des Provinces-unies, est arrivé dans cette ville de Hambourg, pour se rendre incessamment avec la même qualité à la cour de Russie. Deux frégates russes & deux gabarres françoises, venant les premières de Cronstadt, & les deux autres de Riga avec une cargaison de mâtures, ont passé le 30 Juillet par le Sund, pour entrer dans la Mer du Nord. Le même jour il est arrivé dans ce détroit 101 navires de différentes nations.

Il est sorti du bureau royal des finances deux publications : la première, en date du 8 Juillet ; est relative à un emprunt ouvert à Copenhague de 500 mille rixdales de Danemarck, en annuités de mille rixdales chacune, à 4 pour cent, & de 150 rixdales à 2 pour cent de rentes annuelles. La souscription devra commencer le 15 Août prochain & rester ouverte jusqu'à la fin du mois. On ne recevra aucune souscription au-dessous de la somme de 1000 rixdales, ni aucune somme, qu'on ne puisse partager en obligations de 1000 rixdales. La somme souscrite sera payée en 3 termes, savoir un tiers au 1 Octobre 1785, le second au 1 Janvier 1786, & le troisième au 1 Avril 1786. Il est libre à chacun de souscrire pour le premier, le second ou le troisième terme. Pour chaque portion de mille rixdales, lors du paiement du dernier terme, on délivrera un billet d'annuités de mille rixdales produisant 4 pour cent de rente annuelle, & un autre billet de 150 rixdales, pour lequel on ne fournira rien, & qui rendra 2 pour cent. Les intérêts des annuités à 4 pour cent commenceront à courir dès les époques qu'on aura versé l'argent au trésor à chaque terme ; mais les intérêts des annuités à 2 pour cent ne commenceront qu'à la clôture du dernier terme, savoir le 1 Avril 1786 ; & le paiement de ces intérêts se fera au 1 Janvier de l'année. Les deux sortes d'annuités peuvent ainsi être transférées à d'autres. Au 1 Septembre de chaque année, à commencer de

celui de 1786 , on tirera publiquement une certaine quantité de numeros des deux especes d'annuités , pour être remboursés au 1 Janvier suivant. Enfin le 29 Juillet il a été publié sur le même sujet une autre résolution , par laquelle on annonce que la dite souscription s'ouvrira au terme prescrit chez le conseiller de justice & banquier Linde. Sa M. accorde, que les pleins-pouvoirs pour la souscription & le paiement , ainsi que la procuration pour le transport à d'autres , puissent être expédiés sur du papier non timbré, autant du moins qu'ils se passent par des personnes connues dans la ville , pourvu seulement que ces pouvoirs soient munis de leurs signatures , mais non pas par des gens inconnus dans le pais de Sa M. ou de l'étranger, excepté dans les cas où les nationaux auroient l'attestation du magistrat de la ville , & les étrangers d'un notaire public de leur pais : & lorsque quelqu'un est autorisé à procurer les paiemens échus pour ces emprunts , leurs pleins-pouvoirs doivent alors être expédiés sur du papier timbré.

I T A L I E.

ROME (le 6 Août). Par un décret de M^r. Fabricius Rufus , trésorier-général de la chambre apostolique , il est défendu au Mont de piété de paier dorénavant plus de 15 écus *gratis* , parce que telle somme est plus que suffisante pour les vrais besoins ; & pour toute somme plus grosse

1. Septembre 1785.

49

on doit percevoir 5 pour 100 ; abolissant l'emprunt qui se faisoit *gratis* jusqu'à 30 ducats & l'autre condition de paier seulement 2 pour 100.

— Attendu les fréquens vols, meurtres & assassinats qui se font dans le pais, on travaille actuellement à un plan tendant à augmenter les milices jusqu'au nombre de 12 mille hommes ; & de diminuer une grande partie des domestiques. — Il s'est élevé quelques différens, relativement aux frontieres, entre les habitans de Norcia, sujets du St. Siège, & ceux de l'Abruzze, Napolitains ; Sa S. voulant terminer à l'amiable cette dispute, a nommé, de concert avec la cour de Naples, un prélat commissaire, qui se rendra sur les lieux ; pour y fixer les limites respectives. Mgr. Laurent Litta vient d'être chargé de cette commission.

Le 31 du mois dernier, Son Em. le cardinal Boschi a conféré le sous-diaconat à Mgr. Pacca, nouvellement nommé nonce de Cologne ; Mgr. Fantuzzi n'ayant point accepté cette place. — Mgr. Joseph Vinci est parti pour sa nonciature de Lucerne. — Mgr. Jules César Tolio, nouveau nonce pour la Baviere, est arrivé ici d'Avignon, pour être sacré archevêque d'Athenes.

VENISE (le 29 Juillet). Le conseil suprême a nommé le 24 de ce mois procureur de St. Marc, le chevalier André Memo, ci-devant ambassadeur de la république auprès du St. Siège. Son Excellence doit revenir incessamment de Rome, & on va nomi-

I. Part.

D. mer

mer un autre ambassadeur pour le remplacer.

— Les lettres de Malte nous annoncent que notre escadre a quitté cette île le 6 de ce mois, & qu'elle a été rejointe par le vaisseau de ligne l'Eole, & la bombarde, qui étoient partis d'ici il y a quelque tems pour aller la renforcer. — Le vaisseau de ligne, la Diligence, mouille actuellement dans notre port. Il doit mettre à la voile au premier vent favorable.

— Un de nos navires, chargé de munitions de bouche, qui faisoit voile de Goro à Gènes, a été pris par un corsaire tunisien dans les parages de la Sicile.

Nous avons à présent des nouvelles certaines de ce qui s'est passé sur notre territoire. Le bacha de Scutari, après son expédition contre les Monténégrins, qui ne lui a que trop réussi, comme on l'a dit*, entra à l'improviste sur nos confins : quelques chefs de paysans vinrent pour s'opposer à son passage ; mais le bacha les fit étrangler sur le champ. Il s'ensuivit une action sanglante entre les Esclavons & les Turcs, où plus de deux cents des premiers perdirent la vie. Il y eut du côté des Turcs un plus grand nombre de morts & de blessés. Les Esclavons trop foibles furent obligés de se retirer. Le bacha irrité fit mettre le feu aux maisons & aux églises de Cattaro, pilla & ravagea tout le territoire. La république a envoyé un député à la Porte pour faire des représentations au sujet de cette invasion du bacha, qui tient à présent en sa puissance tous les environs de Cattaro, à l'exception de quelques forteresses.

On

* Dernier
Journal, p.
610.

1. *Septembre 1785.*

51

On apprend de Raguse, que cette république a formé un cordon sur les frontières de la Bosnie à 15 milles de son centre. On ajoute qu'une escaire dulcignotte avoit tenté d'entrer dans Raguse, mais que l'entrée lui a été interdite.

GENES (*le 25 Juillet*). Le 21 de ce mois, nous reçûmes dans notre port le vaisseau napolitain le St. Joachim, armé de 64 canons & de 458 hommes d'équipage, qui venoit de Liourne, & qui doit transporter à Naples Leurs Majestés Siciliennes. Aujourd'hui LL. MM. sont arrivées à cinq heures du matin; elles n'ont voulu recevoir aucune marque de distinction, & ont refusé la députation de la noblesse. Le Roi de Naples n'a rien eu de plus pressé, en mettant pied à terre, que d'aller visiter son vaisseau. LL. MM. sont logées au palais de Brignolé, qui est si vaste, & dont les issues sont si multipliées, que la Reine s'y est déjà perdue deux fois. LL. MM. honoreront ce soit le spectacle de leur présence, & demain elles assisteront à une fête que la ville leur donnera.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 10 Août*). Le prince de Reufs, nommé ambassadeur de notre cour à celle de Berlin, fait déjà ses visites de congé, pour se rendre à sa destination. — Le comte de Wassenaer & le baron de Leyden, députés des Etats-généraux des Provinces-unies, se rendirent le 22 du mois dernier à deux

heures de l'après-midi chez le chancelier prince de Kaunitz, qui les reçut avec la plus grande distinction. Après les premiers complimens, M^r. le comte de Waffenaer présenta M^r. le baron de Leyden, " comme étant député
 „ avec lui de la part de l'assemblée des Etats-
 „ généraux, dont ils étoient membres l'un
 „ & l'autre, & qui les avoit chargés de por-
 „ ter à l'Empereur l'assurance des sentimens
 „ invariables de la république à son égard ;
 „ sentimens, dont l'expression se trouvoit dans
 „ leurs lettres de créance. „ Ils présentèrent
 ensuite copie de ces lettres à M. le prince
 de Kaunitz & le prièrent " de demander
 „ l'heure, qu'il plairoit à Sa M. de leur don-
 „ ner audience, afin qu'ils fussent à même
 „ de remplir leur commission, qui tendoit à
 „ donner à Sa M. les preuves les plus in-
 „ contestables de l'estime de L. H. Puissan-
 „ ces ; espérant, qu'après l'avoir exécutée,
 „ elle serviroit d'acheminement à rétablir le
 „ plutôt possible la bonne harmonie avec Sa
 „ M., dont la république connoît tout le
 „ prix, & qu'elle desire de cultiver sans in-
 „ terruption. „ A ce discours Mrs. les dé-
 putés ajouterent pour M. le prince de Kau-
 nitz une assurance, qui lui est très-justement
 due ; savoir : " que dans leur ministère ils
 „ se promettoient tout l'appui possible de son
 „ amitié pour la république ; amitié, qu'il
 „ avoit manifestée pendant tout le cours de
 „ son long ministère, & qui lui avoit
 „ concilié toute la considération de L. H.
 „ Puissances &c. „ M^r. le chancelier répon-
 dit

1. Septembre 1785.

53

dit au discours des députés de la maniere la plus amicale & prit lecture, non-seulement des lettres de créance, mais encore de la petite harangue, qu'ils avoient dessein d'adresser à l'Empereur, & qui fut trouvée conforme à ce qui avoit été convenu à ce sujet. Le reste de leur conférence se passa en politesses personnelles.

Le lendemain matin les députés se rendirent chez le comte de Rosenberg, grand-chambelan de l'Empereur, qui leur donna heure pour l'audience le 24 à midi. Les deux députés étant allés en cour y furent traités à l'égal des autres ambassadeurs & ministres étrangers. Le nouveau Nonce du Pape, qui venoit d'arriver, fut d'abord admis à l'audience du Monarque; ensuite le marquis de Noailles, ambassadeur de France, & le chevalier Keith, envoyé d'Angleterre. Mrs. les députés aiant été introduits à leur tour, le comte de Wassenauer parla à Sa M. en ces termes,

SIRE,

Nous avons l'honneur d'offrir à V. M. Imp. & R. les sentimens de la haute considération, de l'attachement, & des égards, dont L. H. P. ont toujours été pénétrées envers l'auguste maison, particulièrement envers la personne sacrée de Votre Majesté, & à l'égard desquels elles n'ont jamais varié. Nous sommes chargés d'en porter de nouvelles assurances à Votre Majesté; & c'est en nous acquittant de ce devoir, que nous

D 3

avons l'honneur de donner à Votre Majesté la pleine certitude :

“ Que L. H. P. n'ont pu voir sans émotion & sans regrets les commencemens d'un refroidissement de cette amitié & de cette heureuse harmonie, qui ont toujours subsisté entre Votre Majesté & la république : que L. H. P. n'ont jamais eu la moindre intention d'offenser V. M. I. & Royale, ni d'insulter son pavillon, puisque dans toute la conduite, que le cours successif des événemens les a obligé de tenir, elles se sont fait une loi constante d'allier toutes les mesures, que leur sûreté, leurs droits incontestables, & leur dignité, les forçoient à suivre, aux égards & à la considération dûs à Votre Majesté : que L. H. P. désirent avec la plus vive ardeur de rétablir au plutôt. cette bonne harmonie, interrompue si malheureusement, & de la voir assurée sur des bases immuables : que L. H. P. n'ont jamais pu former le projet d'en agir envers les sujets de Votre Majesté que de la même façon & sur le même pied qu'envers les sujets de la république même : „

“ Que, d'après ces sentimens, L. H. P. se flattent, que ces assurances si claires rendront évidente l'impossibilité absolue de vues offensantes, qu'on auroit pu leur prêter injustement, mais que leurs égards pour Votre Majesté ne leur permettroient jamais d'admettre. „

Et c'est en conséquence de ces sentimens,

1. Septembre 1785.

55

Sire, que tous les vœux de L. H. P. tendent au retour parfait de la bonne intelligence avec V. M. I. & Royale, qu'elles espèrent ardemment de voir rétablie par les bons offices & la médiation d'un Monarque, qui, par les liens les plus chers, est l'ami & l'allié de V. M. I. & Royale : — époques heureuses, qui ne pourront jamais éclorre assez tôt au gré de L. H. Puissances, qui n'ont jamais varié, & ne varieront jamais, dans la valeur du prix, qu'elles attachent à l'amitié & à la bienveillance de V. M. Imp. envers la république.

L'Empereur fit à ce discours une réponse, dont voici les propres expressions.

Je suis charmé, que L. H. P. par votre députation, Messieurs, aient satisfait à ce que j'avois désiré comme un préalable à tout accommodement. — Je vais faire passer des ordres à mon ambassadeur à Paris de reprendre les négociations sous la médiation du Roi de France, mon allié & mon beau-frere : & je ne doute point, qu'une prompt conclusion pourra faire éviter tous les fâcheux évènements, suites inévitables d'ultérieurs délais.

Après l'audience, Mrs. les députés dînèrent, avec une nombreuse compagnie, chez l'ambassadeur de France, qui expédia sur le champ un exprès à sa cour. C'est en particulier aux soins de ce ministre pour les intérêts & l'honneur de la république, que Mrs. les députés doivent tous les égards, qu'on a eus pour leur caractère public & pour l'objet de leur mission; & c'est par la continuation

de ses soins & la puissante médiation de son auguste maître qu'on croit pouvoir se flatter de voir bientôt rétablir entièrement entre les deux Puissances une amitié & une bonne intelligence, qui n'avoient pas été interrompues depuis que la république a existé comme état voisin de ceux de la maison impériale, c'est-à-dire depuis 1712. Mais il faudra sans doute que les Hollandois se montrent faciles & accommodans dans le cours des négociations qui, à ce que l'on assure, ont un terme fixé, & ce terme est fort court. On se flatte que tout sera terminé vers la mi-Septembre, & l'on ne croit pas que les députés partiront avant ce tems. En attendant l'on s'entretient de l'aventure assez désagréable qu'ils ont eue à leur arrivée, & dont nous avons déjà fait quelque mention. Voici de quelle maniere on raconte le fait. Les deux députés aiant fait choix pour leur voyage, de grandes & vastes voitures, construites en forme de litieres, avoient jugé à propos d'en remplir le vuide, de marchandises dont l'introduction avoit été prohibée par le dernier édit. La voiture où se trouvoit M^r. le comte de Wassenaer arrivant la première à la barriere, fut visitée par les officiers commis à la garde de la contrebande, malgré la protestation de ce député, qui reclama en sa faveur le droit des gens & les prérogatives attachées à la personne des ambassadeurs : pour toute réponse les employés demandent les passeports de franchise, & sur la replique qu'on n'en avoit aucun à produire, ils continuent

leur visite & se faisoient des coffres, ballots &c. contenant les marchandises de contrebande. Après cet exploit, Mr. le comte de Wassenaeër n'eut rien de plus pressé que d'expédier aussitôt un exprès à M^r. le baron de Leyden qui étoit demeuré en arriere, pour l'avertir du danger qui le menaçoit : celui-ci rencontré par le courier à Burkersdorf, dernière poste de Vienne, jugea à propos d'y louer un appartement, où il déposa les effets dont l'introduction dans la capitale lui parut impossible, après ce qui venoit de se passer. Mais ce fut en vain, & la précaution qu'il prit à les cacher, ne servit qu'à en rendre la faïsse plus aisée aux vigilans archers qui l'avoient guetté de bien près. La valeur des marchandises faïsses, tant à la barrière de Vienne qu'au village de Burkersdorf est, dit-on, estimée au delà de 50 mille florins. Sa M. Imp. ayant été informée de cette affaire, déclara d'abord que la confiscation avoit lieu ; mais quelques jours après, elle ordonna que ces étoffes fussent rendues aux députés, sans aucune prélevation de droits. Cependant cette confiscation avoit fait une grande sensation dans le public ; les députés y avoient paru fort sensibles, parce que, disoient-ils, ils n'avoient apporté ces étoffes que pour en faire présent à différentes personnes.

Des pluies violentes & continuëes ont fait monter le 29 du mois dernier la Vienne au point qu'il y eut, au moment qu'on s'y attendoit le moins, 8 à 9 pieds d'eau dans une partie de nos fauxbourgs ; les flots ont

emporté plusieurs maisons ; quelques personnes y ont péri. Sa M. I. ne fut pas plutôt informée du danger, qu'elle se rendit aux endroits les plus exposés, pour donner les ordres nécessaires & encourager par sa présence ceux qui s'occupaient à secourir leurs concitoyens. Le Monarque à la vue des dégats horribles & inouis de cette immense masse d'eau, qui sembla à la mer en fureur, emportoit & renversoit tout avec un bruit imposant & redoutable, s'écria les larmes aux yeux : Gott ! du bist Herr (O Dieu ! c'est vous qui êtes le seigneur & le maître), Nous recevons successivement des détails, les uns plus facheux que les autres ; plusieurs endroits tels que Mauerbach, Haderdorf, Neuwaldeck, Dornbach, Weinhaus, Hernal, Burckersdorf, Schonbrun, Meidling, &c. en ont plus ou moins souffert. On y a vu emporter quantité de maisons à la fois ; plusieurs autres menacent ruine. La chaussée de St. Pölten est impraticable, il y a au moins 30 toises de terrain affaissé. Dans nos fauxbourgs, on fait monter à 30 le nombre des personnes noyées ou écrasées ; d'autres disent qu'il y en a plus de 100. La perte en bestiaux & autres effets est immense. Le feld-maréchal Laudon a manqué lui-même de périr près de son château d'Haderdorf ; son domestique, qui le suivoit à environ 30 pas de distance, a été englouti lui & son cheval. L'Empereur a déjà donné une somme de 15.000 florins pour le soulagement de ceux dont la détresse est la plus urgente, jusqu'à

ce qu'on ait apprécié les dommages, qui font, à ce que l'on croit, de plusieurs millions.

Il est arrivé ces jours-ci un courier de Pétersbourg. Le lendemain de son arrivée, on a expédié une estafette pour cette même capitale. On prétend que ces différentes expéditions ont pour objet l'élection d'un Roi des romains, à l'effectuation de laquelle notre illustre alliée l'Impératrice de Russie s'intéresse vivement. Il se confirme que les régimens des frontieres qui occupent le bannat & la rive de l'Enna, ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher, afin de prendre possession au premier signal des districts sur lesquels la cour impériale a des prétentions, pour peu que la Porte tarde à finir l'affaire de la démarcation. Le bruit court que les croates, qui sont toujours dans le Tirol, ainsi que le corps franc de Brentano qui est dans l'Autriche supérieure, ont reçu ordre de se mettre en marche pour la Bohême, parce que le camp considérable que les troupes prussiennes doivent former près de Zotenberg en Silésie, a réveillé l'attention de notre ministère, qui croit devoir prendre des précautions.

Le prince de Gallitzin a déclaré, dit-on, que sa Souveraine feroit rassembler & marcher vers Choczim, dès que l'Empereur jugeroit à propos, ses troupes postées le long du Niester, pour presser, s'il le faut, par cette opération, la démarcation en litige; comme l'approche de l'armée autrichienne, vers les frontieres sert dans le tems à accélérer la cession de la Crimée.

Par ordre exprès de l'Empereur on vient de publier à Presbourg l'avis suivant : “ comme, „ malgré la défense faite aux personnes du „ sexe , de quelque état ou condition qu'elles „ puissent être , de se présenter dans les „ églises, un chapeau sur la tête ou habil- „ lées d'une manière peu convenable & qui „ scandalise souvent les fideles assemblés, il „ s'en trouve néanmoins qui paroissent avoir „ oublié ce qu'elles doivent à la sainteté „ du lieu ; nos supérieurs ecclésiastiques se „ voient obligés , afin que personne n'en „ puisse prétendre cause d'ignorance , de faire „ renouveler la même défense dans toutes les „ églises, & de prévenir celles qui s'avise- „ roient de défobéir, qu'elles ne devront s'en „ prendre qu'à elles-mêmes des suites facheu- „ ses & désagréables qu'elles pourront s'atti- „ rer par leur défobéissance. „ ”

Les corps d'artillerie doivent incessamment former leur camp près de Simmering , où ils feront les épreuves de plusieurs inventions nouvelles. Les manœuvres ordinaires de la cavalerie & de l'infanterie sont contremandées pour cette année. — En conséquence de la résolution que l'Empereur a prise , d'entretenir constamment dans ses Provinces situées sur les frontières une artillerie proportionnée au nombre de troupes qui y sont , on commence déjà à transporter en Gallicie une grande quantité de canons, de mortiers, de pierriers, de boulets & de munitions.

BERLIN (le 8 Août). Le Prince Frédéric de Dannemarck est arrivé à Potzdam,

1. Septembre 1785.

61

où Son Altesse étoit attendue. Le nombre des étrangers de distinction qui arrivent ici, augmente tous les jours. M^r. le marquis de la Fayette est arrivé dans cette capitale depuis peu de jours.

Notre Monarque part décidément le 16 de ce mois, pour la Silésie. Sa M. arrivera, le 20 au camp de Strehlen, à quatre lieues de Breslau. La petite armée entrera au camp, le jour du départ de Sa M. de Potzdam : elle manœuvrera en présence du Roi, pendant quatre jours de suite ; Sa M. partira le 24 pour Breslau ; elle y fera un séjour de deux jours, & fera de retour à Potzdam le 29.

Le Prince-Evêque d'Osnabruck, second fils du Roi d'Angleterre, doit se trouver à cette revue. L'accueil que notre Monarque a fait l'année dernière à ce Prince, & la réception qu'on lui prépare encore aujourd'hui, s'explique présentement par les liens, où la cour électorale de Hannovre est entrée avec la nôtre & celle de Saxe. D'après les combinaisons, qui existoient encore il y a un an, cette alliance auroit de quoi étonner : mais, si l'on réfléchit sur tout ce qui s'est passé depuis le voyage du Prince Henry & l'arrivée du prince de Stahremberg à Paris, la surprise cessera ; & l'on se rappellera, que ce ne seroit pas la première fois, qu'une intimité nouvelle entre deux Puissances, naturellement opposées l'une à l'autre, auroit causé un changement inopiné dans le système de l'Europe. Quoiqu'il en soit, l'on sait, que

les conférences entre notre ministère du cabinet & le baron de Beulwitz, ministre de Hanovre, ont été fort assidues & même journalières; qu'ordinairement elles durôient depuis 9 heures du matin jusqu'à midi, & que le ministre de Saxe y a été aussi appelé quelquefois. A présent elles paroissent tirer à leur fin; & l'on dit, que M^r. de Beulwitz est sur son départ. En revanche, l'on attend incessamment un ministre du Landgrave de Hesse-Cassel, qui doit être suivi de ceux de quelques autres Princes de l'Empire. Dans le cours de la semaine M^r. de Beulwitz a expédié un courrier à Hanovre; & le 27 le capitaine de Lensky a passé ici, allant comme exprès de la cour de Pétersbourg en Angleterre.

MANHÈM (le 5 Août). Avant-hier au soir, nous avons essuyé un orage épouvantable. Tous les éléments sembloient s'être réunis pour se déchaîner contre nous. Le vent souffloit avec une violence dont il y a peu d'exemples; l'atmosphère étoit en feu & la foudre s'en élançoit à chaque instant avec le plus horrible fracas. Joignez à cela une pluie de déluge, accompagnée d'une grêle impétueuse, d'une grosseur extraordinaire. Les dommages que cette grêle a causés ici, sont inappréciables. Presque toutes les fenêtres des maisons ont été brisées. De toutes les superbes glaces qui ornoient le château de l'Electeur du côté du sud & de l'est, il n'en est pas une qui soit restée en entier. Les campagnes n'ont pas moins souffert. Les plus

gros arbres ont été renversés, les toits des maisons enlevés. Les moissons ont été dispersées; le chanvre, le tabac, les vignes, les arbres fruitiers, enfin tous les végétaux, ont été brisés & saccagés, & cela dans l'espace de dix minutes. Cette foible esquisse des dommages causés par ce terrible orage, vous fera juger de la douleur dans laquelle nous sommes plongés.

BONN (le 14 Août). On écrit de Francfort que dans une ville catholique du voisinage, l'abstinence du vendredi, quoique munie de la sanction de l'Eglise universelle (au moins par un usage antique, général, constamment respecté, *avant force de loi*), a été abrogée par un simple rescrit synodal. On y a substitué un jour de jeûne par mois. Il est certain que cet exemple ne sera pas suivi dans le diocèse de Cologne, ni à ce que l'on assure dans aucun autre de l'Allemagne. S. A. E. s'est expliquée sur cet article d'une manière précise & tout-à-fait remarquable.

La manie du suicide commence à gagner les villes & les provinces, où avant ces tems d'incrédulité & de corruption, l'on en ignoroit jusqu'au nom. Un garçon jouailler vient d'en donner un exemple ici en s'étranglant avec son mouchoir. Le maître chez qui il logeoit, se rendit chez l'Electeur pour le prier de permettre que le cadavre fût emporté sans bruit; mais S. A. E. répondit qu'elle vouloit que la justice fût ce qui étoit de son devoir; en conséquence le corps fût

mis dans un sac, jetté sur un tombereau & mené sous la potence par les écorcheurs qui l'y enterrent. (a)

LIEGE (le 16 Août). Le public peut avoir été induit en erreur par plusieurs articles inférés & répétés, sur ce qui s'est passé à Spa, dans les feuilles périodiques; le décret impérial suivant éclairera le jugement qu'il doit en porter :

Document de la supplique exhibée au tribunal de la chambre impériale, & du décret porté sur icelle, en cause de l'Evêque & Prince de Liege, contre Noel-Joseph Levoz, son-sujet, & associés.

Nous JOSEPH II, par la clémence de Dieu élu Empereur des Romains, toujours auguste, Roi d'Allemagne, de Jérusalem, de Hongrie, de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie & Lodomérie &c. Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, & de Lorraine, Grand-Duc de Toscane, Grand-Prince de Transylvanie, Duc de Milan, de Mantoue, de Parme &c. &c. Prince-Comte d'Habsbourg, de Flandre & de Tirol &c. &c. &c.

« Nous faisons connoître & attestons à tous & quelconques qui liront ou entendront lire nos présentes lettres, que le cher, honorable, périte, fidele à Nous & au St. Empire Romain, Christian-Jacques de Zwierlein, avocat & procureur de notre chambre impériale a exhibé en justice dans la cause rubriquée, extérieurement

(a) Chez les Romains même où ces sortes de fureurs étoient regardées comme les fruits de la bravoure, les suicidés étoient privés de la sépulture sacrée & religieuse. Montesquieu s'est trompé en avançant que leurs cadavres n'estoient aucune hémorrhée. — Dernier Journ. p. 617.

1. Septembre 1785.

65.

extérieurement le 24 du mois courant, une très-humble supplique avec adjoints depuis le nombre 1er. jusques 12 inclusivement, pour qu'il fut porté selon notre clémence un mandement pénal SANS CLAUSE de prêter l'obéissance due au Celsissime Prince de Liege & à ses édits & privileges, & de s'abstenir de tous bals; assemblées publiques, & jeux de hazard, dans la maison privée bâtie à Spa, comme aussi de révoquer l'audacieuse & séditieuse protestation; & tous autres attentats séditieux entrepris contre l'autorité du Prince, avec citation accoutumée & lettres patentes dirigées contre tous surcéans de Spa & étrangers à effet de ne pas contrevenir aux édits des Princes, & de ne pas fréquenter les jeux de hazard & bals publics institués dans la maison bâtie par Levoz imploré, & ses confors, & enfin l'excitation de notre fisc impérial, & que là-dessus il a été porté le suivant: »

D E C R E T.

Nous accordons le mandement demandé SANS CLAUSE de prêter l'obéissance due au Prince de Liege & à ses édits & privileges, & de s'abstenir de tous bals; assemblées publiques; & jeux de hazard dans sa maison-privée bâtie à Spa, comme aussi de révoquer l'audacieuse & séditieuse protestation & tous séditieux attentats entrepris contre l'autorité du Prince; le reste après la reproduction faite judiciairement. Au conseil le 27 Juillet 1785.

En foi & vérité de quoi nous avons fait expédier & communiquer à la demande du dit docteur de Zwierlein le présent document, muni de notre scel impérial.

Donné dans notre ville impériale de Wetzlar, le 27 Juillet, l'an du Seigneur 1785, de notre règne romain le vingt-deuxieme &c.

Par ordonnance propre du dit Seigneur Empereur élu.

Étoit signé, Herman - Théodore - Maurice HOSCHER, directeur de la chancellerie du tribunal de la chambre impériale.

En bas étoit signé, Christophe - Balthasar
I. Part. E

KIRSCHBAUM, protonotaire du tribunal de la chambre impériale.

Lieu du (†) cachet impérial.

Depuis la publication de ce décret, les affaires paroissent se calmer, mais les troubles ne sont pas finis, & Spa est peu fréquenté tandis qu'Aix-la-Chapelle regorge de monde.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 15 Août). Le Roi a nommé le vicomte Dalrymple son envoyé-extraordinaire à la cour de Berlin. Le comte de Woronzow, envoyé extraordinaire de l'Impératrice de Russie, a reçu le 4 de ce mois un courier de Pétersbourg, apportant des dépêches d'une importance si grande, que ce ministre s'est rendu immédiatement auprès du marquis de Carmarthen, pour conférer avec lui; & le lendemain, le Roi étant venu en ville, mylord Carmarthen s'est aussi-tôt transporté auprès de Sa M, pour lui communiquer les dépêches en question. Le comte de Reventlau, envoyé-extraordinaire de Danemarck, a eu aussi divers entretiens avec les ministres. Le Prince royal de Dannemarck ne tardera pas d'arriver ici. La flotte, que l'on équipe, doit saluer S. A. R. à son arrivée, & se trouver à la grande revue navale, qui doit avoir lieu vers le milieu du mois prochain.

L'opinion d'une guerre prochaine ne gagne jusqu'ici pas grand crédit. La flotte de Spithead

1. Septembre 1785.

67

n'est destinée que pour une courte croisière, peut-être même pour exercer simplement les vaisseaux. Le Prince Guillaume-Henri restera à bord pendant cette croisière, & sera nommé capitaine effectif à son retour. Il est vrai, que les ordres ont été envoyés à la Tour pour en expédier deux mille mousquets & ce qui en dépend; mais le gouvernement n'a d'autre vue que de les envoyer à la Jamaïque. Ce qui a l'air plus guerrier, est que l'amirauté vient d'ordonner de mettre en commission, avec toute la diligence possible, six vaisseaux de ligne de plus; savoir, 4 à Portsmouth & 2 à Plymouth. — Les officiers de la presse se donnerent, hier, beaucoup de mouvement à Tower-Hill pour enrôler les matelots, afin de compléter l'équipage de la flotte de S. M. — A Portsmouth & à Wapping, on est aussi fort occupé à faire de semblables levées, destinées au même objet.

John Gell, écuyer, ci-devant capitaine du vaisseau de Sa M. le Monarca, de 70 canons, a été nommé, par l'amirauté, commandant en chef de l'escadre angloise dans les Indes orientales. Ce nouveau commodore ne partira que dans les premiers jours du mois d'Octobre; le nombre de vaisseaux qu'il emmènera n'est pas encore fixé; mais il sera réglé sur la force de la flotte française, qui est prête à mettre à la voile du port de Brest.

Lundi dernier, le duc de Richmond est parti de sa terre, à Goodwood, pour aller

faire la visite des fortifications dans les îles de Jersey & de Guernesey.

Une malle arrivée le 9 de la Jamaïque en 43 jours de trajet, a apporté à la cour des dépêches du gouverneur de cette île & du commandant à la côte de Musquito. Il paroît que ce commandant est convenu avec celui de l'Espagne, établi à Truxillo, d'une treve pour deux ans, par laquelle il est stipulé que les Anglois posséderoient pendant ce tems-là la liberté de couper du bois de teinture sans être molestés ou inquiétés, & que les cours de Madrid & de Londres conviendroient d'un arrangement définitif pour prévenir désormais toutes contestations à ce sujet. Le commerce à l'île d'Hispaniola, ou de St. Domingue, du moins au port franc que la cour de France y a déclaré, gênoit beaucoup les étrangers, & entre autres les Américains, qui s'étoient flattés d'y faire un commerce lucratif. La sortie des productions de cette île sur les bâtimens étrangers, y étoit aussi interdite.

Le 23 Juillet on a eu à Norwich le spectacle d'une machine aërostatique. 3 personnes devoient s'enlever avec elle, mais lorsqu'elle a été remplie, elle n'a pu porter qu'un voyageur, savoir le major Money, qui a pensé en être la victime. Le vent l'entraîna sur la mer où il descendit, ou plutôt tomba. Les bateaux envoyés à son secours ne le trouverent point, & on le jugeoit perdu lorsque le cutter de la douane l'Argus le rencontra par hazard & le recueillit. Sa situation

1. Septembre 1785. 69

tion dut être terrible pendant quelques heures : voici comme il la peint lui-même.

« J'étois monté dans le ballon famedi dernier à 4 heures après midi, lorsque le vent m'entraîna sur la mer. Mes efforts pour descendre furent inutiles. La soupape par laquelle je pouvois me débarrasser d'une partie de l'air inflammable étoit trop petite. Après avoir erré pendant 2 heures au gré des vents je tombai dans la mer. Je conservois mon sang-froid. J'emploiois tous les moyens pour contenir le ballon au-dessus de ma tête. Il étoit déchiré & n'avoit plus que l'apparence d'un parasol. A mesure qu'il perdoit de la force, j'enfonçois dans l'eau. Il y avoit à 2 milles de moi un bâtiment hollandois, mais il ne daigna pas venir à mon secours ; si ce fut par défaut d'humanité, ou s'il prit ma machine pour un monstre marin, c'est ce que j'ignore. Il s'éloigna & m'abandonna à ma destinée, qui ne pouvoit être plus effrayante. La nuit qui survint ajouta à son horreur, je perdis tout espoir & j'enviois la mort terrible mais prompte des aéronautes françois ; elle me paroissoit bien plus douce que la fin lente & cruelle dont j'étois menacé, & que je croïois inévitable. Dans cet état je continuois cependant mes efforts ; mais le travail épuisoit mes forces, & je respirois à peine lorsque je fus recueilli par le cutter l'Argus à 11 heures & demie du soir. J'étois si foible qu'il fallut m'enlever dans le ballon sur le vaisseau ; on me donna quelques restaurans : on me mit dans un lit où je dormis jusqu'au lendemain à 4 heures du matin. On me débarqua vers 8 heures à Lowestoffe : je dépéchai un exprès à Norwich où l'on ne doutoit pas de ma mort, & tout homme moins robuste que moi ne l'auroit pas évitée. »

P A Y S - B A S.

ANVERS (le 18 Août). Les troupes
E 3

qui sont ici en garnison , continuent de faire leurs exercices à feu. On dit qu'il est question d'augmenter considérablement nos régimens nationaux.

Le 5 de ce mois nous avons possédé ici nos sérénissimes gouverneurs , ainsi que S. A. E. de Trèves , qui partirent le lendemain pour Malines & Bruxelles.

LA HAYE (le 16 Août). Quoique la gracieuse réception faite à nos députés doive nous faire regarder notre affaire avec l'Empereur comme entièrement conclue , il regne cependant toujours un air de défiance qui ne paroît pas naturelle dans ces momens-ci ; on diroit que nous craignons encore. Qu'aurions-nous cependant à appréhender ? L'Empereur a exigé de nous pour condition préliminaire l'envoi de deux députés à Vienne , nous l'avons fait ; il les a bien reçus : si son dessein n'avoit pas été de terminer à l'amiable , il n'auroit pas demandé cette démarche ; si les États-généraux avoient pensé qu'elle eut pu devenir inutile , ils ne l'auroient sûrement pas hasardée. Cependant quoique nous n'ayons pas lieu de craindre la guerre , on diroit que nous ne sommes pas encore furs de la paix , & que nous ne sommes pas plus avancés d'avoir cédé que si nous avions conservé notre première fermeté.

Il y a eu dernièrement une rixe à Delft entre les compagnies bourgeoises de la ville & le corps franc ; le jour de l'exercice s'est trouvé le même , on s'est rencontré , on s'est dit des injures réciproquement & on a fini

par se donner des coups de poing. La violence n'a pas été plus loin : mais on apperçoit en général que cette disposition hostile entre des habitans d'une même ville ne peut qu'avoir insensiblement les plus mauvaises suites. C'est encore pis à Utrecht, le peuple y paroît animé d'une maniere à ne jamais départir de ses idées ; cependant comme les régens commencent à prendre un biais raisonnable pour parvenir à un accommodement, dans la persuasion qu'il n'y a rien à faire par la force, on en revient à l'espérance de voir rétablir l'harmonie tant bien que mal ; ce qui y contribuera le plus sans doute est la missive que Mgr le prince Statthouder vient d'adresser aux Etats de la dite Province, & dans laquelle il proteste fortement contre l'introduction d'un nouveau règlement que l'on cherche à substituer à celui de 1674. Cette lettre écrite dans le ton le plus modéré est une des meilleures pièces qui soit sortie de la secrétairerie de Son Altesse, & il n'y a pas de doute qu'elle ne produise de frappans effets sur l'esprit de tous les régens.

L'affaire du duc de Brunswick fait ici la plus forte impression, & l'on craint qu'elle n'ait une fin désagréable pour la république. En voici quelques circonstances qu'on lit dans une lettre écrite d'Aix-la-Chapelle. *Parmi les personnes arrêtées, il se trouve deux officiers au service hollandois ; le baron d'Arros & le lieutenant Pinget. Un des autres prisonniers se faisoit appeller Dorbal, &, sous ce nom supposé, étoit le correspondant du pré-*
sendu

rendu Antoine, marchand qui, caché dans Liege, dirigeoit & pressoit l'exécution de la trame, dont des lettres surprises & des aveux faits constatent suffisamment la réalité. il est évident aussi que les complices arrêtés en attendoient d'autres, qui devoient se joindre à Aix-la-Chapelle, ou s'en approcher pour favoriser apparemment leur évasion; & les premiers n'avoient comme écrivoit Antoine, qu'un coup de sifflet à donner. Heureusement ils n'ont pas eu le tems de donner le coup de sifflet, la conjuration aiant été découverte.... Deux des personnes, arrêtées dans la nuit du 27 au 28 Juillet, ont été conduites le 4 Août, par douze grenadiers, dans les prisons de la ville; les 9 autres sont encore gardées à vue dans leurs différens quartiers.

FRANCE.

PARIS (le 16 Août). La cour ne tardera pas d'aller occuper le château de St. Cloud. La Reine ira y coucher le 29 de ce mois & le Roi le lendemain. Sa M. se rendra le 4 Septembre à Compiègne, où elle restera 4 jours; & elle reviendra à St. Cloud jusqu'au 6 Octobre, que la cour se rendra à Choisy: elle partira le 10 pour Fontainebleau, où elle restera jusqu'au 16 Novembre. Le Roi a disposé du régiment de la Fere, infanterie, vacant par la mort de M^r. le vicomte de St. Chamant, en faveur de M^r. le comte de Moreton de Chabillant, capitaine des gardes de Monsieur: ce régiment qui n'a point fait la

1. Septembre 1785.

23

guerre depuis le siège de Mahon en 1756, est peut-être le plus beau de l'armée. Il n'y a encore rien de décidé pour le régiment de Savoie-Carignan. — La disgrâce de M^r. le comte de Grasse est finie. Le ministre de la marine lui a écrit qu'il pouvoit venir à la cour. Il ne s'y est pas encore présenté; mais on croit qu'il se trouvera à la procession des Cordons-rouges, le jour de la St. Louis.

Le parlement avoit fait, il y a 8 à 10 jours, des représentations au Roi sur les 3 livres par voie d'augmentation, que S. M. a jugé convenable de mettre sur le bois-neuf. Dans ces représentations le premier-président avança, que *les marchands de bois ne profiteroient pas seuls de cette augmentation.* Le Roi, frappé de cette assertion, a voulu savoir de son parlement, *ce qu'elle signifioit.* En conséquence, mardi dernier, le premier-président, accompagné, comme la première fois, de quelques présidens à mortier, a dû donner à S. M. l'explication, qu'elle desiroit avoir. Cependant malgré ces représentations & le beau discours, qu'a prononcé à cette occasion M^r. d'Épremeville, cet édit a été enregistré & fera bientôt rendu public.

Il a été parlé précédemment de la résolution, que le gouvernement a prise, de distribuer aux cultivateurs les chevaux d'artillerie & de trait, rassemblés l'hiver dernier, à condition de les représenter toutes les fois que le service du Roi l'exigeroit; résolution très-convenable aux circonstances, où, sans crainte d'une guerre prochaine, il peut néanmoins surve-

nir

nit de jour en jour des incidens , qui exigent de faire entrer une armée en campagne. Aujourd'hui l'on voit une ordonnance de Sa M. *concernant la répartition des chevaux de S. M. chez les cultivateurs* : elle contient les conditions réglées pour leur en faire la remise.

Le 1 de ce mois , a été signée dans l'assemblée du clergé , une délibération solennelle & glorieuse , par laquelle les curés & les vicaires congruistes recevront , à compter de l'année 1786 , les uns 700 & les autres 350 livres d'honoraires. Les premiers sont avantagés de 200 livres & les seconds de 100. Cette augmentation sera prise sur les revenus des gros décimateurs.

Une ordonnance de la chambre des bâtimens aiant réduit le prix des journées des maçons & manoeuvres , ceux-ci ont quitté leurs ateliers , & les plus mutins avec un tambour à leur côté sont allés détourner du travail tous leurs camarades. M^r. le Noir s'est transporté lui-même aux ateliers du palais royal ; & la bonté de ce magistrat a fait rentrer ces mutins dans le devoir. Cependant quelques maçons ont encore couru les rues de Paris le lendemain avec un tambour. Tout est appaisé depuis , le parlement aiant relevé l'appel de la sentence de la chambre des bâtimens , & tout restant dans l'état antérieur. De sorte que les maçons ont une sorte de gain de cause provisoire.

Il y a actuellement au parlement 400 procès en séparation d'entre maris & femmes :

on en compte plus de 300 au Châtelet. Ces divorces ont presque tous pour cause les dissipations, les prodigalités des uns ou des autres. C'est au nombre de ces discussions litigieuses que l'on peut connoître à quel point est parvenue la corruption des mœurs. Cette espece de procédure n'est connue en France que depuis 1621. (a)

II

(a) Un gazettier (*le courier de l'Escaut*) fait à cette occasion des réflexions qu'on n'est guere accoutumé de trouver aujourd'hui dans les feuilles publiques. “ Il ne peut-être, „ dit-il, de peuple heureux sans mœurs. „ L'homme, porté à décheoir par son imper- „ fection, a besoin d'un frein qui le retienne. „ S'il n'avoit pas ce frein, il faudroit l'in- „ venter; & on travaille par tout à le rom- „ pre. Triste philosophie que celle qui cher- „ che à isoler l'homme & à lui faire mécon- „ noître ses premiers devoirs. C'est cepen- „ dant celle du siècle. Car en vain cherchons- „ nous ailleurs la source de ce mal, dont „ tout esprit juste ne peut se dissimuler les „ suites? Elle est dans nos livres modernes. „ À force de parler de nature, on l'a défi- „ gurée. Je risois d'indignation ces jours-ci en „ lisant le paradoxe imbécille d'un de nos „ plus fameux athées: *Cretez-vous*, dit il, „ *qu'en ôtant à l'homme l'idée d'un Dieu, l'es- „ poir d'un paradis ou la crainte d'un enfer,* „ *il se portera plus facilement au mal? N'au- „ ra-t-il pas toujours sa conscience? & ses re- „ mords ne le puniront-ils pas assez? Et c'est „ en raisonnant ainsi qu'on se dit philoso- „ phe!... Mr. le philosophe, dites-moi, „ qu'est ce que là conscience? qu'est-ce que „ le remords? L'idée de conscience peut-elle „ exister dans l'idée d'un Dieu? Quels re- „ mords aura un homme qui ne croira au „ vice ni à la vertu? C'est cependant avec „ de*

Il y a du changement par rapport à M^r. l'archevêque. Ce prélat qui ne brigue ni les richesses ni les honneurs, & qui ne va à la cour que quand son devoir l'y appelle, aura la seigneurie de Passy & le château de M^r. Bernard de Boulainvilliers. La muette sera donnée ou à Madame la comtesse d'Artois ou à Madame Elisabeth.

M^r. le chevalier de Vaureal, fils naturel du prince de Conti, est mort de la petite vérole naturelle, quoiqu'il eut été autrefois duement inoculé. Le prince avoit été à une terre voisine de Melun pour être plus près de lui. On le ramena à Paris le même jour; il étoit dans un état affreux. Tous les arrangements qu'il avoit faits en vendant l'isle Adam, &c. n'avoient pour objet que cet enfant auquel il avoit déjà assuré 260 mille livres de rente. M^r. de Vaureal n'avoit que 24 ans.

M^r. le comte de Buffon vient de recevoir une plante à laquelle on attribue la vertu de guérir la rage confirmée. Cette plante croît en Sybérie. En appliquant les feuilles de cet arbruste hyperboré sur les morsures, & faisant boire aux malades une tisane faite avec la même simple, on prétend être sûr de les guérir. Si tout cela est vrai, la recette achetée par le Roi de Prusse pour guérir de la rage, se trouve nulle par cette précieuse découverte, qui va former en Russie une

„ de pareils sophismes qu'on est parvenu à
 „ tout détruire. Je ne ferai sûrement jamais
 „ philosophe à ce prix. „

nouvelle branche de commerce, non moins lucrative que la manne en Calabre & la rhubarbe dans la Tartarie orientale. Au reste, on doute avec raison qu'il soit jamais donné aux hommes de guérir la rage confirmée (a). C'est M^r. le prince de Gallitzin qui a envoyé au Pline françois cette plante qui du nom du prince s'appelle *gallitzine*.

Depuis quelque tems nous avons ici & dans les environs des orages assez fréquens : mardi dernier le tonnerre tomba sur les écuries de Rambouillet ; les chevaux furent si effraïés du coup, peut-être encore de l'approche de la foudre qu'ils tomberent tous par terre. Deux chevaux de Monsieur furent tués, plusieurs autres ont été blessés, ainsi que 4 palefreniers.

On écrit de Bordeaux la lettre qui suit, datée du 6 Août. " Nous avons effuié le 2
 „ de ce mois un furieux orage mêlé de grêle :
 „ il a ravagé les vignes de Montferrand, du
 „ Quercy & autres cantons ; on évalue le
 „ dommage à une somme considérable. Cette
 „ grêle a cassé pour plus de 30 mille livres
 „ de vitres dans la ville. L'orage a exercé sa
 „ fureur principalement sur la rive droite de
 „ la Garonne, quoiqu'il ait assez fait de mal
 „ sur la gauche, où est située la ville de
 „ Bordeaux. „

Le 9 de ce mois, le sieur Rossignol, spéculateur en finances, demeurant au Marais,

(a) Voyez l'article ROBERTI dans le *Dicț. hist.*

ayant invité des amis à diner, est descendu dans sa cave, où il a pris un coin de fer, propre à fendre le bois, qu'il s'est enfoncé dans le front, à coups de marteau. Sa servante l'a trouvé nageant dans son sang; elle a fait descendre tous les convives, qui ont relevé cet insensé, & attesté qu'il étoit son propre assassin, quoiqu'ils eussent publié d'abord que des voleurs l'avoient mis en cet état. Il est mort deux heures après, laissant ses affaires dans un très-bon état.

On n'avoit pas voulu croire en France que le sieur Romain, frere de celui qui avoit péri avec Pilastre, avoit ouvert une souscription aërostatique en Hollande; l'on fait aujourd'hui que rien n'est plus vrai. L'on écrit d'Amsterdam ce qui suit. “ Le ballon du
 „ sieur Romain n'a pu quitter la terre. Son
 „ expérience a absolument manqué; ce qu'il
 „ attribue à la mauvaise qualité des maté-
 „ riaux, qui devoient former l'air inflam-
 „ mable. Le peuple qui n'entend pas rail-
 „ lerie, a montré beaucoup d'humeur con-
 „ tre le physicien; & ce n'est qu'avec bien
 „ de la peine qu'on est parvenu à prévenir
 „ les désordres qui auroient pu résulter de sa
 „ fureur. „

Selon des lettres de St. Domingue, il y a du mécontentement contre le gouverneur & l'intendant de l'Isle, Mrs. de Bellecombe & de Bongars: ils ont fait une démarche hardie, en faisant proposer aux Negres marons, ou fugitifs, des grands bois de quitter leurs repaires, sous l'offre d'être déclarés libres. Dé-

1. Septembre 1785. 79

ja 4 à 500 Negres se font présentés. Les habitans ne font rien moins que satisfaits de ce trait d'indulgence : ils trouvent cette amnistie d'un exemple dangereux & propre à encourager la désertion des Negres , attachés à leurs plantations.

Les affaires politiques sont toujours dans l'obscurité. L'Empereur demande , dit-on , que les Hollandois prennent une résolution définitive pour le 13 du mois prochain ; sinon , Sa M. fera marcher de nouvelles troupes vers les Pais-bas. il paroît qu'il n'est guere possible qu'ils puissent se décider dans ce terme , sur-tout si l'affaire du duc Louis de Brunswick doit faire , comme on l'assure , un article de l'accommodement. Il paroît que la cour de Vienne a été consultée dans cette affaire ; & c'est , dit-on , la raison pourquoi le baron de Geyer , grand-bailli d'Aix-la-Chapelle , n'a pas encore reçu les instructions , qu'il avoit demandées de l'Electeur Palatin de Baviere , son maître qui depuis le 27 Juillet se trouve derechef dans la capitale de la Baviere. On assure aussi que de nouvelles troupes autrichiennes se mettront en-marche pour les Pais-bas , avec le consentement de la France. Les affaires sont à présent si brouillées , que le meilleur politique auroit de la peine à dire qui est ami ou ennemi.



T A B L E.

TURQUIE.	{	<i>Constantinople.</i>	33
		<i>Smyrne.</i>	35
		<i>Tunis.</i>	35
		<i>Alger.</i>	36
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	38
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	40
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	41
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	45
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	45
DANNEMARCK.	(<i>Coppenhague.</i>	46
ITALIE.	{	<i>Rome.</i>	48
		<i>Venise.</i>	49
		<i>Gènes.</i>	51
ALLEMAGNE.	{	<i>Vienne.</i>	51
		<i>Berlin.</i>	60
	{	<i>Manheim.</i>	62
		<i>Bonn.</i>	63
		<i>Liege.</i>	64
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	66
PAYS-BAS.	{	<i>Anvers.</i>	69
		<i>La Haye.</i>	70
FRANCE.	(<i>Paris.</i>	72